

SYNDICAT D'ÉNERGIE 04

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021



EDITO DU PRÉSIDENT



Robert GAY
Président du SDE04

*Chers collègues
Mesdames, Messieurs*

Le 22 septembre 2020, les 70 délégués du Comité Syndical ont élu un nouveau Bureau et m'ont fait l'honneur de leur confiance comme nouveau Président du Syndicat Départemental d'Énergie. Je voudrais ici les en remercier chaleureusement en mon nom et au nom des quinze vice-présidents du Syndicat.

Je souhaite également saluer mon prédécesseur René Massette, et tous les élus qui à ses côtés ont porté le SDE sur ses fonts baptismaux en 2014 et ont accompli un travail important au service des 198 communes membres et des habitants de notre département. Qu'il me soit permis à ce titre de saluer la mémoire de Ludovic Mangiapia Vice-président en charge du territoire du verdon.

Ce rapport d'activité couvre les exercices 2020 et 2021 qui ont été particuliers à plus d'un titre.

Ces deux années ont d'abord été marquées par une situation totalement inédite avec la crise de la COVID-19.

En moins d'une semaine au mois de mars 2020, il a fallu organiser la mise en télétravail de l'ensemble du personnel et une organisation à distance.

Mais durant ces deux années, la mission historique du SDE en matière d'électrification ne s'est jamais interrompue. Grâce à la réactivité des équipes d'Enedis et des entreprises que je tiens à saluer ici, la période d'interruption des travaux a été limitée à une cinquantaine de jours. Dès le mois de mai 2020, dans le respect des règles sanitaires, les chantiers ont pu reprendre.

Avec 7,4 M € en 2020 et 7,8 M € en 2021 le Syndicat a pu continuer à investir massivement pour le développement des réseaux électriques qui sont essentiels pour notre département.

Ces deux années 2020-2021 ont également été synonymes d'une forte accélération de nos actions en matière de transition énergétique.

Le réseau public départemental d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), opérationnel depuis 2017, a connu une utilisation sans cesse croissante. Il s'avère utile pour les déplacements quotidiens, qu'ils soient personnels ou professionnels, et pour les nombreux touristes qui visitent notre département. En matière d'énergie renouvelable, la période actuelle illustre chaque jour la nécessité d'agir.

A ce titre, le Syndicat a mis en œuvre sa volonté d'accompagner ses membres et l'ensemble des acteurs locaux pour faire émerger des projets publics d'installations photovoltaïques.

Le Syndicat a également eu l'honneur d'être retenu par l'ADEME pour animer et gérer la déclinaison départementale du Fonds Chaleur.

Ces actions volontaristes sont à mettre au crédit de l'ensemble de l'équipe administrative et technique du Syndicat qui s'est étoffée avec l'arrivée de trois nouveaux agents.

Je tiens en mon nom et en celui du Bureau à les saluer.

Merci pour votre confiance



SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS DE 2020/2021

QUELQUES CHIFFRES

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

PAGES 9 À 20

LA GOUVERNANCE

- 2020 : une année électorale
- Le Bureau
- 1 département 13 territoires

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

- Effectifs
- Organigramme

LE RÔLE DE L'AODE

Investir pour la qualité de distribution électrique

PAGES 22 À 45

- Les travaux d'électrification
- Focus conférence départementale
- Focus CCSPL
- Le contrôle de la concession électrique

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

Accompagner les communes et faciliter le déploiement de la fibre, l'éclairage public...

PAGES 46
À 48

- L'enfouissement des réseaux de télécommunications
- L'éclairage public

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Préparer l'avenir du territoire

PAGES 49 À 58

- Le photovoltaïque
- La mobilité électrique
- Les énergies renouvelables thermiques

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

PAGES 59 À 69

- Le budget
- La taxe sur la consommation finale d'électricité
- La communication

LES TEMPS FORTS

MARS
2020

10 POSTES - 10 VILLES

Lundi 2 mars, Enedis et l'ADSEA étaient réunis dans les locaux du SDE pour saluer le travail artistique accompli par les jeunes sur les postes électriques de distribution publique. Ce partenariat a pour objectif d'embellir ces postes tout en favorisant la cohésion sociale avec un projet réalisé par des personnes temporairement exclues du marché du travail ou des jeunes. Le SDE s'est engagé avec Enedis via un financement paritaire à soutenir 10 communes du 04 à hauteur de 1000€ par poste et l'ADSEA assure la rémunération des éducateurs en charge du chantier.



FÉVRIER
2020

INAUGURATION

Lundi 24 février, la première borne de la Région de recharge de vélos électriques a été inaugurée devant le complexe aquatique à Digne-les-Bains. Cette station utilise des panneaux photovoltaïques, une énergie solaire entièrement renouvelable. Elle permet de recharger, avec ses batteries Bosch et Yamaha, un vélo complètement vide en 2 h. L'opération est entièrement gratuite. Cette station, au demeurant mobile, a été conçue par une entreprise française, "Ecoload" de Moirans dans l'Isère.



POSTE DE SAINT AUBAN

JUILLET
2020

UNE TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

A partir d'une centrale solaire installée sur le toit terrasse du siège du SDE04, une borne publique de recharge pour véhicule électrique et hybride rechargeable est alimentée par énergie renouvelable produite localement. L'installation consiste en une centrale de production solaire de 15kWc de 85m². Elle est dotée de plusieurs modes de stockage et reste connectée au réseau public de distribution d'électricité. L'objectif étant de soutirer ou de réinjecter, à titre gratuit, un minimum d'énergie sur le réseau.

www.sde04.fr

S DE 2020/2021

SEPTEMBRE
2020

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE À SEYNE-LES-ALPES

Mardi 15 septembre, le SDE a été invité par les Communes Forestières à Seyne-Les-Alpes pour échanger sur le fonctionnement et les difficultés des chaufferies bois et préparer la prochaine saison de chauffe. Le SDE04 a profité de cet échange pour aborder l'actualité régionale du bois-énergie et le développement des énergies thermiques renouvelables avec notamment le COTER (Contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables). En partenariat avec la Région Sud, l'ADEME accompagne la mobilisation des territoires pour le déploiement massif des énergies renouvelables thermiques.

FÉVRIER
2021

ASSEMBLÉE DE TERRITOIRE : LA MOTTE DU CAIRE

Le 3 février a eu lieu l'assemblée de territoire de La Motte du Caire à la salle polyvalente de Sigoyer. Les points à l'ordre du jour de cette assemblée étaient de :

- Rappeler le rôle de l'assemblée du territoire au sein du SDE04
- Faire un point de situation sur les travaux du territoire
- Préparer la programmation 2021
- Présenter l'étude de préfiguration menée par le SDE dans le cadre du développement des énergies renouvelables thermiques
- Faire un point sur le déploiement de la fibre : précision sur le rôle du SDE et d'Enedis



UVERNET-FOURS : ENFOUISSEMENT DE LIGNES

Trois projets sont menés par le Parc National du Mercantour en lien avec trois communes partenaires. À Uvernet-Fours, c'est l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques qui va être mené au hameau des Longs. Le montant global des travaux d'enfouissement aux Longs - pour le SDE04 - est de 172 809,00 € dont 80 000 € de subvention par le Parc National du Mercantour.

LES TEMPS FORTS



MARS
2021

ALLONS : DE L'ÉLECTRICITÉ JUSQU'AU JARDIN COMMUNAL « BARELIER »

Fin mars, la première tranche des travaux d'extension financée par le SDE04 s'est terminée à l'espace de loisir d'Allons. Ces travaux ont permis d'amener l'électricité jusqu'au jardin Barelier, ainsi qu'au théâtre de verdure et à la chapelle Saint-Martin, afin d'en optimiser les activités. Ce vaste espace, aménagé pour accueillir des événements culturels, sert aussi de lieu de balades, de rencontres et de pique-nique dans un cadre de biodiversité.



MAI
2021

LE SYNDICAT D'ÉNERGIE SE DIVERSIFIE

Le SDE effectue 7,5M € de travaux par an sur les 13 territoires du département, en traitant 70 à 85 dossiers. En 2021, 192 communes ont répondu avec 264 affaires déposées (éclairage public, études, bornes de recharge de véhicules électriques, travaux photovoltaïques et de télécommunications). Le SDE pense à se diversifier dans l'accompagnement au développement des énergies renouvelables thermiques des communes.

S DE 2020/2021

SEPTEMBRE
2021

1^{ER} RALLYE 100% ÉLECTRIQUE

Le vendredi 17 septembre, entre 9h et 16h30, le SDE en lien avec Enedis, l'AD04, DLVA et P2A a organisé le 1^{er} rallye électrique des Alpes de Haute-Provence. Une quinzaine de véhicules électriques ont sillonné un parcours constitué en 4 étapes, entre Sainte Tulle et Digne, en passant par Volonne et Malijai. Les objectifs : promouvoir les nouveaux services et solutions de mobilité et valoriser les acteurs, entreprises et projets du territoire en lien avec la transition écologique.



OCTOBRE
2021

INAUGURATION HAPI-SDE04

Du 22 au 28 octobre, l'Habitat Pédagogique Itinérant (HAPI), issu d'un partenariat entre EDF et le groupe la Varappe, a fait escale à Digne-les-Bains à l'initiative du SDE pour une action de sensibilisation aux économies d'électricité auprès des particuliers. Cette initiative pédagogique menée dans un local mobile reconstituant toutes les pièces d'une maison, indique de manière simple et chiffrée les économies réalisables à partir de quelques écocgestes faciles à mettre en œuvre. Un sujet « d'actualité brûlante » qui concerne désormais près de 3,5 millions de foyers dans notre pays alors que 5,5 millions de ménages ont bénéficié du chèque énergie et que le syndicat abonde au fonds de solidarité logement à hauteur de 12 000 euros chaque année.



NIBLES : TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable adopté en 2016 par le syndicat intercommunal associant les communes de Nibles et de Châteaufort, des travaux pour améliorer la distribution et la gestion de la ressource disponible ont été engagés au quartier de Callabris le long de la RD 951.

Dans un objectif de mutualisation, le SDE et la commune de Nibles ont réalisé l'enfouissement des lignes électriques et du réseau Orange pour un montant total d'investissement de près de 66 000 €.



QUELQUES CHIFFRES

En fin 2021, le SDE04 c'est :

ÉLECTRIFICATION

20 OPÉRATIONS
DE SÉCURISATION

38 OPÉRATIONS
D'ENFOUISSEMENT

44 OPÉRATIONS
DE RENFORCEMENT

3 158 017,95 €

DE TRAVAUX DE
RENFORCEMENT

28 OPÉRATIONS
D'EXTENSION



198 COMMUNES
RÉPARTIES EN 13 TERRITOIRES



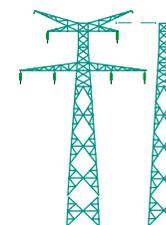
70 ÉLUS
AU COMITÉ SYNDICAL



17 AGENTS
COMPOSANT L'ÉQUIPE
ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

LE PHOTOVOLTAÏQUE

27 NOTES
D'OPPORTUNITÉ



8 450 KM
DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DONT
4 107 KM DE RÉSEAU HTA
4 343 KM DE RÉSEAU BT

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

8

BORNES DE
RECHARGES
RAPIDES

56

BORNES DE
RECHARGES
ACCÉLÉRÉES

1 000

ABONNÉS
E-BORN

16 159

SESSIONS DE
CHARGE

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

2020 : UNE ANNÉE ÉLECTORALE

Le 28 juin 2020, l'ensemble des habitants des communes des Alpes-de-Haute-Provence ont élu leur Maire.

Dès lors, les conseils municipaux installés des 198 communes adhérentes au SDE04 ont désigné leurs représentants. Les communes doivent désigner leurs délégués selon les modalités suivantes :

- >> Moins de 500 habitants : 2 titulaires, 1 suppléant ;
- >> De 500 à 2000 habitants : 3 titulaires, 2 suppléants ;
- >> De 2000 habitants à 10 000 habitants : 4 titulaires, 3 suppléants ;
- >> Plus de 10 000 habitants : 5 titulaires, 4 suppléants.



LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ

En sa qualité de délégué, il est l'interface entre la commune et le SDE04. **A ce titre, il porte les demandes de la commune et peut également informer le SDE04 de situations impactant les usagers de sa commune.** Lors des travaux se déroulant dans sa commune, le SDE04 vous informe régulièrement de l'avancement (depuis la phase études jusqu'à l'achèvement) et peut solliciter votre aide pour la gestion de situations spécifiques. Ces échanges d'informations tout au long de l'année permettent au délégué de présenter au sein de son conseil municipal les différentes actions mises en œuvre par le SDE04.

Le délégué est amené à siéger lors des assemblées de territoire. Afin de permettre la présence de l'ensemble des communes au sein des assemblées, le délégué titulaire doit, en cas d'absence, en informer le délégué suppléant.

2020 : UNE ANNÉE ÉLECTORALE

.....

LES ASSEMBLÉES DE TERRITOIRES

.....

Du 2 au 18 septembre le SDE04 a réuni les 479 délégués selon les collèges électoraux dont appartient leur commune. Ainsi pendant 1 semaine et à travers 13 territoires, 70 représentants (et autant de suppléants) au SDE04 ont été désignés pour siéger au comité syndical.

Les assemblées de territoires se réunissent au moins deux fois par an dans une des communes du territoire afin de faire un point de situation sur les travaux en cours, d'évoquer les projets de travaux souhaités par les communes ou proposés par le Syndicat, d'informer sur les actions du Syndicat en matière de transition énergétique, d'échanger avec les communes sur divers sujets et répondre à leurs éventuelles interrogations.

Lors de l'assemblée d'automne de l'année N, les délégués présents adoptent la proposition de travaux du territoire qui permet d'élaborer le programme de travaux du Syndicat de l'année N+1.

Chaque territoire est représenté au Bureau par un délégué chargé, en qualité de Vice-président, d'animer les échanges entre les délégués membres du territoire, de préparer et de suivre les opérations de travaux et de présider les assemblées de territoires.



LE COMITÉ SYNDICAL

Organe délibérant du SDE04, il examine et délibère sur les projets présentés par l'exécutif du Syndicat.

Il se réunit au moins une fois par trimestre au siège du SDE04 à Digne les Bains et peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau afin d'assurer une meilleure réactivité dans la gestion des affaires courantes.

Le nombre de délégués de chaque collège dépend de deux critères : la population et le nombre de communes. (1 siège supplémentaire pour les collèges regroupant entre 10 et 20 communes et 2 sièges supplémentaires pour les collèges regroupant plus de 20 communes). **Ces délégués ont été convoqués le 22 septembre 2020 à Digne-les-Bains pour l'élection du Président et des Vice-Présidents.**

LE COMITÉ SYNDICAL RÉPARTITION DES REPRÉSENTANTS PAR TERRITOIRE



.....



- >> Territoire Annot/Entrevaux : 4 représentants titulaires et 4 suppléants
- >> Territoire Bassin Manosquin : 7 représentants titulaires et 7 suppléants
- >> Territoire Digne Barrême : 8 représentants titulaires et 8 suppléants
- >> Territoire Forcalquier et Environs : 4 représentants titulaires et 4 suppléants
- >> Territoire Largue et Encrême : 4 représentants titulaires et 4 suppléants
- >> Territoire La Motte du Caire : 4 représentants titulaires et 4 suppléants
- >> Territoire Les Mées/Malijai/oraison : 6 représentants titulaires et 6 suppléants
- >> Territoire Région du Verdon : 5 représentants titulaires et 5 suppléants
- >> Territoire Riez/Valensole : 6 représentants titulaires et 6 suppléants
- >> Territoire St Etienne/Banon : 6 représentants titulaires et 6 suppléants
- >> Territoire Seyne/Turriers/Le Lauzet : 7 représentants titulaires et 7 suppléants
- >> Territoire Sisteron/Volonne : 6 représentants titulaires et 6 suppléants
- >> Territoire Vallée du Jabron : 3 représentants titulaires et 3 suppléants

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU

L'actuel Bureau a été élu en septembre 2020.
Il est composé du Président et de 15 vice-présidents.



ROBERT GAY
PRÉSIDENT



JEAN-JACQUES RICAUD
1ER VICE-PRÉSIDENT



Commission Travaux - Délégation générale de signature - Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Riez/Valensole.

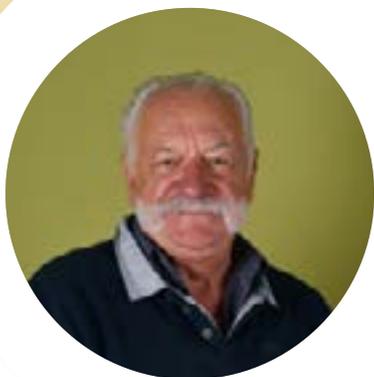


JEAN-PIERRE TEMPLIER
2ÈME VICE-PRÉSIDENT



Commission Finances - Délégation générale de signature - Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Sisteron/Volonne.

En vertu de la Charte des Territoires du Syndicat, le Bureau doit disposer d'un vice-président en charge du suivi d'un territoire. Cette composition permet de garantir une bonne représentativité géographique, toujours dans l'objectif de concilier proximité et cohésion départementale.



JEAN-LOUIS PIN
3ÈME VICE-PRÉSIDENT



Commission Contrôle de concession et Commission Consultative des Services Publics Locaux - Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Digne/Barrême.



MARION MAGNAN
4ÈME VICE-PRÉSIDENTE



Commission Paritaire de l'Energie avec les structures intercommunales du département : communautés de communes et communauté d'agglomération - Transition Energétique.



MICHEL BLANC
5ÈME VICE-PRÉSIDENT



Relations avec les communes urbaines suivi et travaux -Programme Urbain.

LE BUREAU

Le bureau conçoit collégialement et propose au Comité Syndical les nouvelles actions à mettre en place pour satisfaire les besoins exprimés par les communes adhérentes, en fonction de l'évolution des moyens financiers du SDE04. Il prépare donc les projets de délibérations qui seront soumis au vote du Comité Syndical et peut également délibérer dans le cadre d'une délégation attribuée par le Comité Syndical.



PIERRE POURCIN
6ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Largue et Enchrême.



MICKAEL MATRAY
7ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Bassin Manosquin.



ERIC BIENNASSEZ COSTE
8ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Annot - Entrevaux.



CHRISTIAN CHIAPELLA
9ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Forcalquier et Environs.



GÉRARD PAUL
10ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Les Mées/Malijai/Oraison.



SERGE MARTIN
11ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Saint-Etienne/Banon.

LE BUREAU



BÉATRICE SAVORNIN
12ÈME VICE-PRÉSIDENTE



Chargée de la programmation et du suivi des travaux du territoire Seyne/Turriers/Le Lauzet.



CHARLY AUDIBERT
13ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire La Motte du Caire.



PIERRE-YVES VADOT
14ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux sur le territoire de la Vallée du Jabron



LUDOVIC MANGIAPIA
15ÈME VICE-PRÉSIDENT



Chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Région du Verdon.
Décédé en août 2021.

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

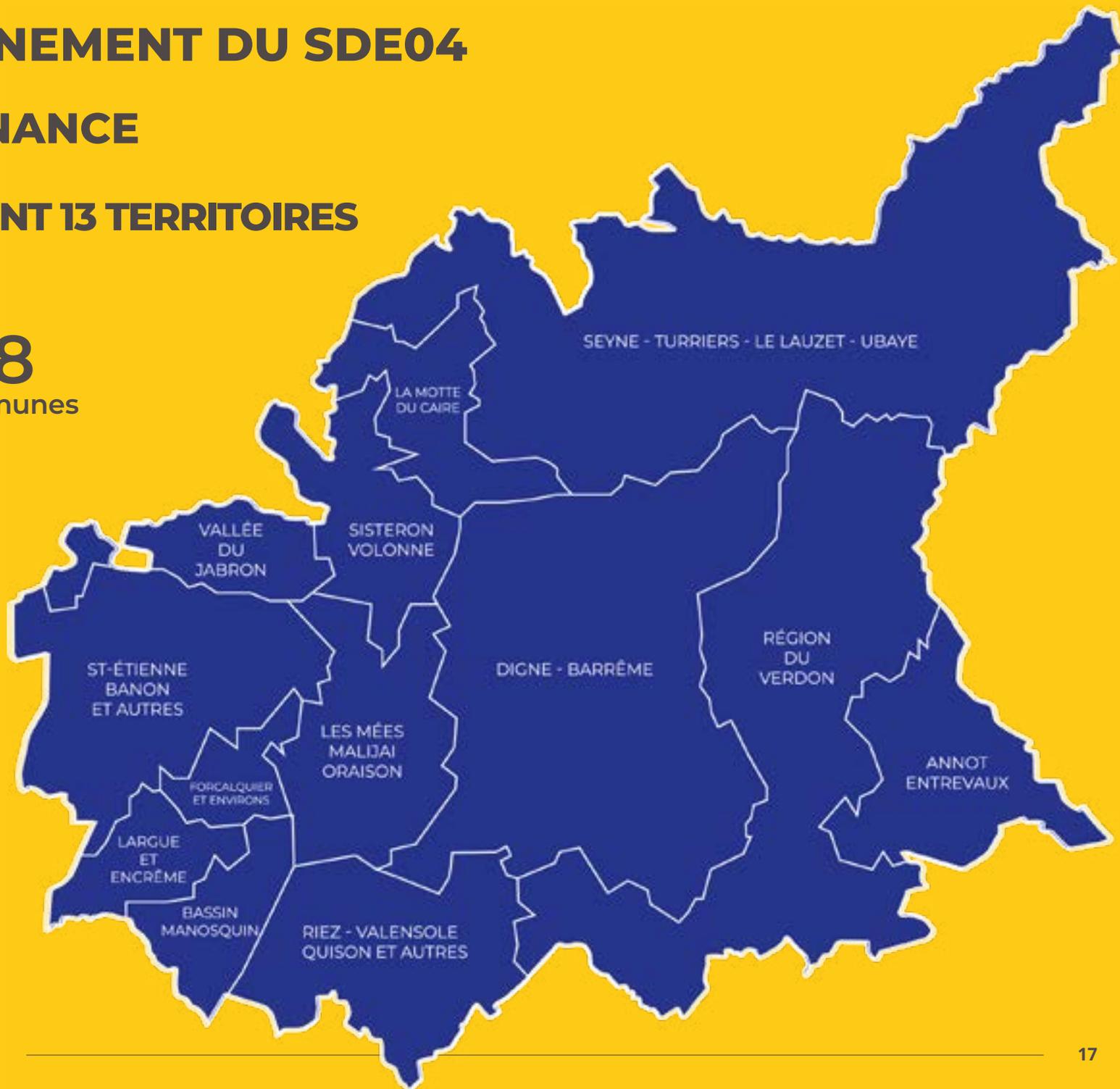
1 DÉPARTEMENT 13 TERRITOIRES

198
communes

70
représentants

élus par les délégués au
Comité Syndical pour
administrer le Syndicat

479
délégués titulaires
& 279 délégués suppléants
désignés par les
communes



LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

UNE ÉQUIPE À VOTRE

ÉCOUTE



UN EFFECTIF QUI AUGMENTE



17 AGENTS

COMPOSANT L'ÉQUIPE
ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE



7 FONCTIONNAIRES

10 AGENTS DE DROIT PUBLIC :

4 CDI

6 CDD

4
CATÉGORIE A

11
CATÉGORIE B

2
CATÉGORIE C



STÉPHANE CAPECCHI

DIRECTEUR DU SDE04



Depuis la création du SDE04 en 2014, le personnel du Syndicat ne cesse d'augmenter. A la fin 2021, c'est 17 agents qui oeuvrent chaque jour avec implication et volontarisme pour mettre en place les axes stratégiques et accompagner le SDE04 dans ses évolutions.

LES ARRIVÉES



11 AGENTS
À 39H/SEMAINE
2 AGENTS
À 37H/SEMAINE
4 AGENTS
À 35H/SEMAINE

SUR 5, 4,5 OU 4 JOURS



47 ANS
DE MOYENNE D'ÂGE



MAXIME MOREAU
RÉFÉRENT ENERGIE

.....

Arrivé début mars 2020, Maxime est le Référent Energie. Il intègre donc le Service Energie - Mobilité - Données (EMD) auprès de M. Vincent Heyraud, Chef de Service. Il s'occupe d'accompagner les communes dans leurs projets photovoltaïques.



FANNY GABORIT
RÉFÉRENTE ENERGIE
RENOUVELABLE THERMIQUE

.....

Arrivée en novembre 2021, Fanny est la Référente Energie Renouvelable Thermique. Son poste est rattaché au service EMD pour assumer la responsabilité opérationnelle du contrat territorial avec l'ADEME. Ce poste est ouvert pour une durée de 3 ans renouvelables, en lien avec la durée du contrat CoTer avec l'ADEME. Il bénéficie d'une prise en charge financière importante de l'ADEME.



ESTELLE PUT
CHARGÉE DE COMMUNICATION ET
D'ASSISTANCE AUX ADHÉRENTS

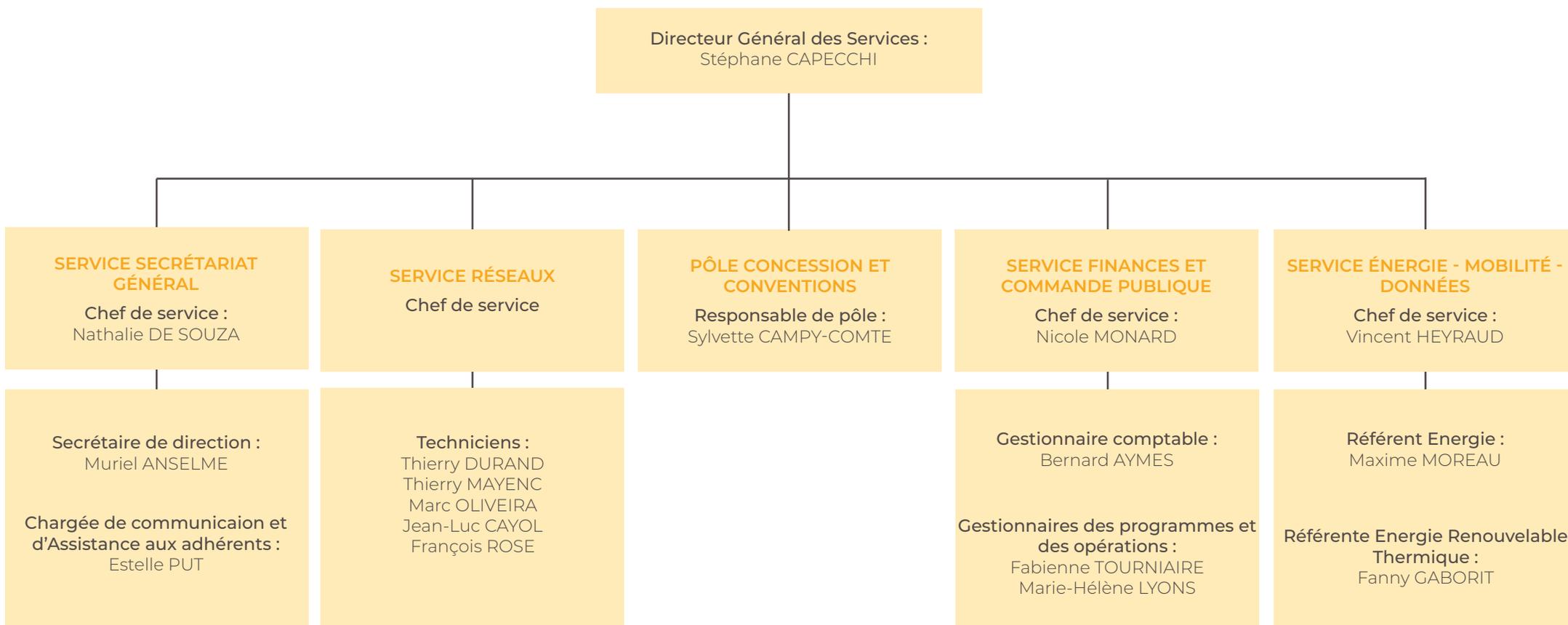
.....

Arrivée en décembre 2021, Estelle est en charge de notre communication ainsi que de l'assistance aux communes adhérentes. Ce poste, placé sous l'autorité de la Chef de Service du Secrétariat Général, se veut une réponse au déficit de connaissance des actions du SDE en externe et permettra d'amplifier fortement l'information des membres et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

LES DÉPARTS

Mme Sylvie MARTIN avec le concours du service renforcement du Centre de Gestion a fini son contrat CDD au 31 mai 2020, elle avait une mission d'archivage et de numérisation au sein du SDE04.

ORGANIGRAMME AU 31/12/2021 :





LE RÔLE DE L'AODE

Investir pour la qualité de distribution électrique

.....

LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

Malgré les multiples difficultés liées à la crise de la COVID-19, le Syndicat a été au rendez-vous en matière de travaux sur le réseau public de distribution électrique.

Ainsi, le volume de travaux de 2020 (7,4 M €) et 2021 (7,8 M €) bien qu'en léger retrait par rapport au pic de 2019 (8,4 M€) est le meilleur indicateur de la volonté du Syndicat de répondre aux besoins de développement du réseau et spécifiquement aux besoins des communes.

Le Syndicat a ainsi pu mener à bien en 2021 sous sa maîtrise d'ouvrage 108 chantiers sur le territoire de 82 communes réparties sur l'ensemble du département, participant à la vitalité de la commande publique et de l'activité économique locale.



QU'IL ME SOIT PERMIS ICI DE SALUER LE TRAVAIL, AU PLUS PRÈS DU TERRAIN ET DES ÉLUS CONCERNÉS, DES CINQ TECHNICIENS DU SYNDICAT ET DES ENTREPRISES, LOCALES ET RÉGIONALES, QUI ŒUVRENT DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS DU SYNDICAT.

Leur réactivité a ainsi permis de ne pas être trop fortement impacté par les difficultés de fournitures de certains matériels indispensables aux chantiers (postes des transformation, câbles électriques ...).

En 2021, le Syndicat a été audité par le Ministère de la Transition Ecologique concernant l'utilisation des aides du FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification). Ce contrôle, à la fois financier et technique a porté sur quatorze dossiers. Il a conclu à une utilisation des aides conforme aux exigences réglementaires.



Jean-Jacques RICAUD
Vice-Président du SDE04 en charge des travaux





LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT



Le renforcement des réseaux a pour but de résorber les chutes de tension et d'adapter le réseau en fonction de l'accroissement de la puissance demandée ou pour l'amélioration de la qualité du produit électrique.

Dès lors qu'un usager est mal alimenté ou qu'un nouveau branchement sur le réseau devient une source de difficulté, il est nécessaire de créer des postes de transformation à proximité des points de consommation.

Le SDE04 est en charge des renforcements basse tension sur l'ensemble des communes rurales du département. Ces travaux incluent l'installation de postes HTA/BT et la reprise de la liaison au réseau BTA.

ENEDIS est en charge des renforcements sur le réseau HTA-HTB.



44 OPÉRATIONS



Le SDE 04 a programmé 44 opérations pour un montant de 3 158 017,95 € HT au titre de 2020 - 2021.

4 461 POSTES HTA-BT

AU 31/12/2020



En 2020 et 2021 44 nouveaux postes HTA/BT ont été intégrés au périmètre de la concession départementale (22 en 2020 et 22 en 2021 pour un total de 4 461 postes à la fin 2020).

3 158 017,95 € HT



TRAVAUX DE RENFORCEMENT PROGRAMMÉS EN 2020 ET 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
2020	ANNOT - ENTREVAUX	Entrevaux	Renforcement poste école le Plan	85 383,47 €
	ANNOT - ENTREVAUX	Val de Chalvagne	Renforcement poste Venières	76 240,03 €
	DIGNE - BARRÊME	Le Brusquet	Renforcement BTA sur poste l'Oratoire "quartier La Roustagne"	91 592,00 €
	DIGNE - BARRÊME	Bras d'Asse	Renforcement BTA la Bégude	80 143,00 €
	LARGUE ET ENCRÊME	Céreste	Renforcement Lotissement St-Martin Poste Mazuel	250 425,00 €
	LA MOTTE DU CAIRE	La Motte du Caire	Renforcement sur Poste Brunet	31 912,06 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Chateauneuf Val St-Donat	Renforcement poste Les Paulons	67 638,62 €
	RÉGION DU VERDON	Thorame Haute	Renforcement pour extension BTA UV Colle St-Michel	33 705,00 €
	RÉGION DU VERDON	Allons	Renforcement HTA/BTA Village "poste Allons"	60 345,89 €
	RIEZ - VALENSOLE	Valensole	Renforcement sur Poste Laoupie	157 929,70 €
	SEYNE-TURRIERS - LE LAUZET	Méolans Revel	Renforcement sur poste Rioclar Haut	95 029,44 €
	SEYNE-TURRIERS - LE LAUZET	Saint Pons	Renforcement sur poste Lara	39 879,00 €
	SEYNE-TURRIERS - LE LAUZET	Venterol	Renforcement les Périers	126 948,15 €
	SISTERON - VOLONNE	Entrepierres	Renforcement Poste Les Trabucs	20 085,13 €
	SISTERON - VOLONNE	Peipin	Renforcement Poste La Pierre	45 252,81 €
	SISTERON - VOLONNE	Mison	Renforcement Poste le Niac	32 701,28 €
	ST ETIENNE - BANON	Mallefougasse - Augès	Renforcement BT poste Chapelet	41 204,84 €
	ST ETIENNE - BANON	Montlaur	Renforcement BT poste La Source	47 053,71 €
	VALLÉE DU JABRON	Curel	Renforcement poste Remises	82 387,96 €
	BASSIN MANOSQUIN	Corbières	Renforcement poste Chêne	22 380,75 €
BASSIN MANOSQUIN	Montfuron	Renforcement poste Maures	79 710,75 €	
RIEZ - VALENSOLE	Riez	Renforcement les Aubettes	31 019,69 €	
			TOTAL	1 598 968,28 €

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
2021	SISTERON - VOLONNE	Aubignosc	Renforcement Poste le Forest	30 558,40 €
	VALLÉE DU JABRON	Valbelle	Renforcement Clos de Moune	151 546,29 €
	VALLÉE DU JABRON	Saint-Vincent du Jabron	Renforcement Pied Guichard	47 296,69 €
	ST-ETIENNE BANON	Montlaux	Renforcement Poste Aco d'Astier Tranche 1	120 267,87 €
	RIEZ - VALENSOLE	Riez	Renforcement Poste les Aubettes	22 046,85 €
	RIEZ - VALENSOLE	Saint - Martin de Bromes	Renforcement Poste Fontainier	89 342,25 €
	RIEZ - VALENSOLE	Gréoux les Bains	Renforcement Poste Regain	54 777,13 €
	RIEZ - VALENSOLE	Valensole	Renforcement Poste Masse	180 958,72 €
	FORCALQUIER ET ENVIRONS	Niozelles	Camping douce provence poste Laurens	58 213,74 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	L'Escale	Renforcement poste Les Girauds	30 008,57 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Lurs	Renforcement poste Monnesargues	82 095,84 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Malijai	Renforcement poste Petit Nice	50 922,09 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Pontis	Renforcement quartier la mairie	105 236,25 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Bellaffaire	Renforcement poste les Aiguillons	24 370,50 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Gigors	Renforcement poste Lou Clair	31 017,00 €
	DIGNE - BARRÊME	Bras d'Asse	Renforcement poste Vieux Bras	28 879,20 €
	DIGNE - BARRÊME	Barrême	Renforcement BTA "campagne Bourne"	46 437,87 €
	LARGUE ET ENCRÊME	St-Michel l'Observatoire	Renforcement Poste Le Craux	56 182,05 €
	LARGUE ET ENCRÊME	Céreste	Renforcement Poste Romane	40 428,21 €
	ANNOT - ENTREVAUX	Entrevaux	Renforcement poste les Tuves	104 419,04 €
	ANNOT - ENTREVAUX	Annot	Renforcement poste Près Martin	139 845,11 €
	TERRITOIRE DU VERDON	Allos	Renforcement poste Maison Forestière	64 200,00 €
			TOTAL	1 559 049,67 €



LES TRAVAUX D'EXTENSION



L'extension des réseaux : elle permet de desservir de nouveaux usagers et se définit (article D 342-2 du Code de l'Énergie) par le prolongement d'une ligne existante de moyenne ou basse tension (230 - 400 V) jusqu'au droit de la parcelle à desservir.

Sur les communes rurales, le SDE04 réalise les extensions en basse tension en lien avec un intérêt public, avec un caractère prioritaire pour le raccordement au réseau des installations de gestion de l'eau. Il intervient également dans le cadre des extensions agricoles.

ENEDIS réalise les extensions en moyenne tension dans les communes rurales et l'ensemble des extensions en milieu urbain.

24 OPÉRATIONS



Le SDE 04 a programmé 24 opérations pour un montant total de 735 576,61 € HT au titre de 2020-2021.

+ 130 KM



Entre 2020 et 2021, 130 km de réseaux (moyenne et basse tension) ont été ajoutés au réseau départemental d'une longueur totale de 8 552 km à fin 2021.



735 576,61 € HT



TRAVAUX D'EXTENSION PROGRAMMÉS EN 2020 ET 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT	
2020	DIGNE - BARRÊME	Le Brusquet	Extension BTA lotissement communal "Vieil Roustagne"	17 173,50 €	
	DIGNE - BARRÊME	St-Jeannet	Extension BTA forage Manent Patrick	19 540,99 €	
	LARGUE ET ENCRÊME	Aubenas	Extension BT wifi la Grande Fontaine	14 766,41 €	
	LARGUE ET ENCRÊME	St-Martin les Eaux	Extension BT village	39 987,80 €	
	TERRITOIRE DU VERDON	Thorame Haute	Extension BTA "UV réservoir La Colle St-Michel"	28 087,50 €	
	TERRITOIRE DU VERDON	Castellane	Extension BTA filtration réservoir "Haut Brayal"	20 761,08 €	
	TERRITOIRE DU VERDON	Moustiers Ste-Marie	Extension HTA/BTA bergerie "la Plaine de Castillon"	25 745,74 €	
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Seyne les Alpes	Extension complexe sportif	14 400,75 €	
	ST ETIENNE - BANON	Banon	Extension BT réservoir d'eau Les Agreniers	23 905,95 €	
	ST ETIENNE - BANON	Banon	Extension BT GAEC du Puy Pelissier	26 773,99 €	
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Entrevennes	Extension BT GAEC du Couvent	13 106,45 €	
	RIEZ - VALENSOLE	Montagnac	Extension Mr Reille	71 690,26 €	
	RIEZ - VALENSOLE	Puimoisson	Extension Mr Rouvier et Mr Novak	61 821,31 €	
	RIEZ - VALENSOLE	Quinson	Extension déchetterie	24 622,25 €	
	TOTAL				402 383,98 €
	2021	ST-ETIENNE BANON	St Etienne les Orgues	Alimentation GAEC La Toma de Lura	40 003,20 €
RIEZ - VALENSOLE		Quinson	Extension déchetterie	24 208,24 €	
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET		Selonnet	Extension pompage Chabanon	9 698,75 €	
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET		Bellaffaire	Extension UV les Aguillons	56 495,25 €	
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET		Pontis	Extension forêt St-Canis	24 370,50 €	
DIGNE - BARRÊME		Bras d'Asse	Extension BTA réservoir	44 837,31 €	
TERRITOIRE DU VERDON		Rougon	Extension BTA aménagement parking "Point sublime"	14 566,24 €	
TERRITOIRE DU VERDON		Angles	Ext BTA STEP	22 036,99 €	
TERRITOIRE DU VERDON		Thorame Haute	Extension STEP "Peyresc"	74 900,00 €	
TERRITOIRE DU VERDON		Moustiers Ste-Marie	Extension BTA toilettes publiques	22 076,15 €	
TOTAL				333 192,63 €	



LES TRAVAUX DE SÉCURISATION

.....

La sécurisation des réseaux basse tension a pour but de réduire la fréquence et l'impact des ruptures d'alimentation en énergie électrique en cas d'intempéries sévères.

Ces travaux consistent en une amélioration de la résistance mécanique des ouvrages par la mise en souterrain de réseau aérien ou le remplacement des conducteurs nus par du câble torsadé.

Dans un département rural et montagneux, la question de la sécurisation des réseaux revêt une importance significative et le Syndicat investit de manière régulière et importante depuis plusieurs années afin de réduire cet aléa climatique.

La sécurisation du réseau de moyenne tension incombe à ENEDIS.

18 OPÉRATIONS



Le SDE 04 a programmé 18 opérations pour un montant de 1 371 976,97 € HT au titre de 2020-2021.

+ 9 KM SÉCURISÉS



À fin 2021, il reste 75 km de fils de faible section sur l'ensemble du département. 9 km de réseau aérien ont été sécurisés.

1 371 976,97 € HT



TRAVAUX DE SÉCURISATION PROGRAMMÉS EN 2020 ET 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
2020	LA MOTTE DU CAIRE	Thèze	Sécurisation Labbadie	66 577,00 €
	RIEZ - VALENSOLE	Valensole	Sécurisation La Drôme sur poste St-Jean	109 916,49 €
	LARGUE ET ENCRÊME	Reillanne	Sécurisation poste Le Caï	17 800,00 €
	VALLÉE DU JABRON	Noyers sur Jabron	Sécurisation fils nus Les Prés de Rey	29 458,40 €
	RIEZ - VALENSOLE	Roumoules	Sécurisation quartier Verdillon	75 195,18 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Ubaye Serre-Ponçon	Sécurisation Le Villard	132 930,00 €
	LA MOTTE DU CAIRE	Melve	Sécurisation Fond de berge	41 706,79 €
	ST-ETIENNE BANON	Simiane la Rotonde	Sécurisation Poste Sausse au lieu-dit Notre Dame	16 685,24 €
	RIEZ - VALENSOLE	Valensole	Sécurisation Mas St Andrieu T 2 - 2eme partie	188 409,67 €
				TOTAL
2021	ST ETIENNE - BANON	Revest du Bion	Sécurisation poste Labouret	67 875,58 €
	ST ETIENNE - BANON	St Etienne les Orgues	Sécurisation poste Tondu	82 133,06 €
	LA MOTTE DU CAIRE	Valavoire	Sécurisation Champbuisson	24 342,81 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Le Vernet	Sécurisation Roussima	38 771,25 €
	DIGNE -BARRÊME	Le Brusquet	Effacement fils nus la Croix	8 478,78 €
	ST ETIENNE - BANON	Ongles	Sécurisation poste Rocher	80 268,03 €
	SISTERON - VOLONNE	Aubignosc	Fils nus poste Rouvière	13 619,78 €
	RIEZ -VALENSOLE	Valensole	Sécurisation Mas St-Andrieux	128 334,75 €
	RIEZ -VALENSOLE	Montagnac	Sécurisation RD111	249 474,16 €
				TOTAL



LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement menés par le SDE04 consistent en la mise en souterrain de réseau aérien.

Cet enfouissement peut être lié à des questions de sécurisation mais également à une volonté des communes d'agir pour l'embellissement des paysages notamment en lien avec des opérations de travaux sur d'autres réseaux ou des réfections de voirie publique.

Il existe une forte demande des communes en la matière. Le Syndicat investit donc de manière régulière et importante depuis plusieurs années sur cette thématique de l'enfouissement.

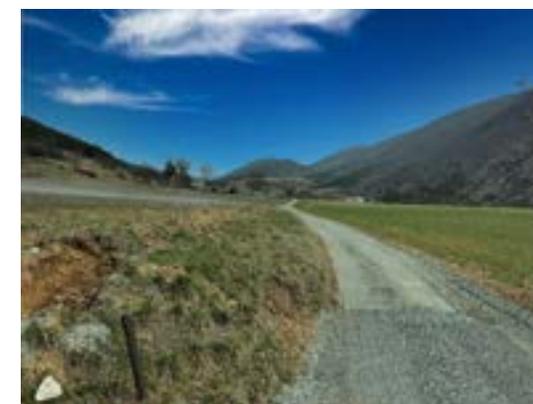
Ainsi, et malgré la superficie importante du département et ses caractéristiques géographiques, le taux d'enfouissement de 44,4 % est proche de la moyenne nationale de 48 % (HTA+BT).

14 OPÉRATIONS

Le SDE 04 a programmé 14 opérations pour un montant de 997 456,17 € HT au titre de 2020-2021.

TAUX D'ENFOUISSEMENT DE 44,4%

997 456,17 € HT



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT PROGRAMMÉS EN 2020 ET 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
2020	FORCALQUIER ET ENVIRONS	Mane	Enfouissement poste Reynières	130 095,00 €
	FORCALQUIER ET ENVIRONS	Niozelles	Enfouissement lieu-dit Joumaranche	56 778,75 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	L'Escale	Enfouissement carrefour Napoléon/ Place de l'Eglise	60 637,50 €
	ST-ETIENNE BANON	L'Hospitalet	Enfouissement Champ de l'Amant	168 820,92 €
	DIGNE - BARRÊME	Moriez	Enfouissement réseau BTA "Montée des Juglars"	28 300,93 €
	BASSIN MANOSQUIN	Corbières	Enfouissement place haute	27 562,50 €
	LA MOTTE DU CAIRE	Sigoyer	Enfouissement Tourtouse	38 771,25 €
	TOTAL			510 966,85 €
2021	RIEZ - VALENSOLE	Quinson	Enfouissement Maudevencet	56 395,55 €
	RIEZ - VALENSOLE	Gréoux les Bains	Enfouissement Rues Malon, Viere et Trian	18 431,85 €
	ST ETIENNE - BANON	Saumane	Enfouissement quartiers Hauts - Rue du pré de l'amant	53 518,68 €
	LA MOTTE DU CAIRE	Authon	Enfouissement le haut village	40 796,22 €
	FORCALQUIER ET ENVIRONS	Mane	Enfouissement BT quarter le Petit Briant	60 137,89 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Chateauneuf Val St-Donat	Enfouissement village - entrée nord	155 102,71 €
	DIGNE - BARRÊME	Clumanc	Enfouissement BTA le Riou	102 106,42 €
	TOTAL			486 489,32 €

PROGRAMME DÉPARTEMENT

.....

Le Département a mis en place une politique de contractualisation avec les territoires d'intercommunalités pour la période 2021/2023. Celle-ci comporte un volet de soutien aux opérations territoriales conduites par les acteurs publics locaux (intercommunalités, communes, syndicats...). Les contrats départementaux de solidarité territoriale des territoires Provence-Alpes-Agglomération, Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Jabron Lure Vançon Durance, sont votés par l'Assemblée Départementale et sont présentés et portés par le SDE 04. Les aides seront attribuées sous réserve de la réception de la décision d'adhésion du maître d'ouvrage aux contrats départementaux de solidarité territoriale des territoires Provence-Alpes-Agglomération, Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Jabron Lure Vançon Durance, pour la période 2021-2023. L'opération devra avoir, sous peine de caducité, un début d'exécution pendant la durée du contrat (avant le 31/12/2023).

ARTICLE 8

.....

Afin de répondre à la très forte demande des communes en matière d'enfouissement des réseaux, le Syndicat utilise la possibilité offerte par le programme nommé « article 8 » (en référence au contrat de concession).

Sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, notamment en matière de sécurisation des réseaux, ENEDIS finance 40 % d'un programme de travaux pouvant aller jusqu'à 1 M €, le solde de 60 % étant mis en oeuvre par le Syndicat.

Depuis plusieurs années ce programme a permis de réaliser un nombre d'opérations d'enfouissement sensiblement supérieur à ce qu'il est possible d'effectuer dans le cadre du FACE.

Les programmes 2020 et 2021 n'ont pas dérogé à cette règle en permettant notamment la réalisation de sept opérations de plus de 100.000 € HT dont des travaux de sécurisation à Céreste d'un montant de 495 032,64 € HT.

PROGRAMME AUTOFINANCEMENT SDE04

.....

Le Syndicat assume tout l'autofinancement restant ; pour cela, il perçoit le produit de la taxe sur l'électricité pour toutes les communes rurales, ainsi que les redevances d'ENEDIS. La participation directe du syndicat sur l'autofinancement de la programmation 2020-2021 s'est élevée à 1 904 977,72€ HT.



PROGRAMME DÉPARTEMENT 2020 ET 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
2020	SISTERON - VOLONNE	Entrepierras	Hameau de Mézien	128 183,39 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Montfort	Enfouissement village	27 562,50 €
	ST ETIENNE BANON	Redortiers	Sécurisation BT poste Hhurban au lieu-dit L'Ouvary	97 902,56 €
	ANNOT - ENTREVAUX	Braux	HTA-BTA entrée village	32 874,23 €
	VERDON	Colmars les Alpes	Enfouissement BTA "rue basse intra-muros"	25 176,59 €
	VERDON	Thorame Basse	Extension BTA UV réservoir de La Valette	20 411,72 €
	FORCALQUIER ET ENVIRONS	Niozelles	Enfouissement poste Rollane - Tranche 3	23 483,25 €
	BASSIN MANOSQUIN	Pierrevert	Enfouissement rue de la Vigneraie	50 711,17 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Méolans-Revel	Sécurisation Herbez	49 848,75 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Verdaches	Enfouissement Les Sauves	138 468,75 €
			TOTAL	594 622,91 €
2021	TERRITOIRE DU VERDON	Moustiers Ste-Marie	Extension HTA/BTA base nautique "les Adrechs du Verdon"	453 396,94 €
	VALLÉE DU JABRON	Chateauneuf Miravail	Enfouissement BTA route de Lange	104 492,67 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Saint-Pons	Enfouissement rue du village et la digue	131 822,25 €
			TOTAL	689 711,86 €

PROGRAMME ARTICLE 8 2020 ET 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT	
2020	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Turriers	Enfouissement Gierre	127 391,25 €	
	DIGNE - BARRÊME	Prads Haute Bléone	Enfouissement réseau BTA "les Blancs"	27 865,70 €	
	LA MOTTE DU CAIRE	Melve	Enfouissement Vallauray	46 525,50 €	
	ANNOT - ENTREVAUX	Entrevaux	Enfouissement vers chapelle St-Jean	103 045,30 €	
	SISTERON - VOLONNE	Valernes	HTA/BTA Le Plan	84 153,55 €	
	ANNOT - ENTREVAUX	Annot	Rue du Four	11 018,70 €	
				TOTAL ARTICLE 8 ESTHÉTIQUE	400 000,00 €
	LARGUE ET ENCRÊME	St Martin les Eaux	Sécurisation les sources sulfureuses	107 456,81 €	
	RIEZ - VALENSOLE	Gréoux les Bains	Sécurisation Ste Annette et Peyresse	93 093,09 €	
	TERRITOIRE DU VERDON	Moustiers Ste-Marie	Effacement fils nus "Chambara"	186 030,50 €	
	LA MOTTE DU CAIRE	Clamensane	Sécurisation La Bâtie	32 124,75 €	
	RIEZ - VALENSOLE	Valensole	Sécurisation St Grégoire	137 438,98 €	
	ST ETIENNE - BANON	Cruis	Sécurisation BT poste La Source au lieu dit Foulara	43 855,87 €	
				TOTAL ARTICLE 8 SÉCURISATION	600 000,00 €
			TOTAL GÉNÉRAL	1 000 000,00 €	
			DONT 40% DE FINANCEMENT ENEDIS	400 000,00 €	
			DONT 60% DE FINANCEMENT SDE04	600 000,00 €	
2021	SISTERON - VOLONNE	Valernes	HTA - BTA Le Plan	180 896,90 €	
	DIGNE -BARRÊME	Barrême	Enfouissement BTA musée distillerie / allée de la Gare	55 490,79 €	
	ANNOT - ENTREVAUX	Val de Chalvagne	Enfouissement HTA - BTA Montblanc	217 035,00 €	
				TOTAL ARTICLE 8 ESTHÉTIQUE	453 422,69 €
	LARGUE ET ENCRÊME	Céreste	Fils nus poste le Moulin	495 032,64 €	
	LA MOTTE DU CAIRE	La Motte du Caire	Sécurisation le Brasck	117 752,72 €	
				TOTAL ARTICLE 8 SÉCURISATION	612 785,36 €
				TOTAL GÉNÉRAL	1 066 208,05 €
				DONT LE FINANCEMENT ENEDIS	400 000,00 €
				DONT LE FINANCEMENT SDE04	666 208,05 €

PROGRAMME AUTOFINANCEMENT SDE04 2020 ET 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
2020	DIGNE - BARRÊME	Thoard	Enfouissement réseau BTA "Les Bourres"	259 799,07 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Malijai	Enfouissement traversée village RN	97 020,00 €
	VERDON	Moustiers Ste-Marie	Extension HTA/BTA base nautique "les Adrech du Verdon"	346 121,94 €
	VERDON	Castellane	Enfouissement réseau BTA "les liste la recluse parking espace public"	20 811,29 €
	SEYNE-TURRIERS - LE LAUZET	Piegut	Enfouissement Le Forest	166 162,50 €
	SISTERON - VOLONNE	Mison	Enfouissement BTA la gare	24 384,31 €
	SISTERON - VOLONNE	Mison	Enfouissement BTA village	12 132,40 €
	SISTERON - VOLONNE	Salignac	Enfouissement BTA la rochette	42 848,29 €
	SISTERON - VOLONNE	Salignac	Enfouissement BTA le mardaric	14 068,59 €
	ST ETIENNE - BANON	Revest des Brousses	Enfouissement hameau du petit Gubian	110 670,59 €
	ST ETIENNE - BANON	Fontienne	Enfouissement réseaux chemin du Lavoir - quartier Fayet	48 712,59 €
	ST ETIENNE - BANON	Lardières	Enfouissement chemin des basses granges et Bas quartiers	48 721,73 €
				TOTAL
2021	ST ETIENNE - BANON	Simiane la Rotonde	Enfouissement quartier du Défends	82 704,09 €
	LA MOTTE DU CAIRE	Nibles	Enfouissement Calabris (passage RD)	30 000,00 €
	FORCALQUIER ET ENVIRONS	Niozelles	Enfouissement BT ancienne route de Forcalquier	94 143,47 €
	SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Uvernet-Fours	Enfouissement les Longs	144 007,50 €
	DIGNE - BARRÊME	St-Julien d'Asse	Enfouissement réseau BTA les Espouliers	52 054,93 €
	LARGUE ET ENCRÊME	St-Michel l'Observatoire	Enfouissement Rue du Château	166 950,00 €
	ANNOT - ENTREVAUX	Braux	Entré village Tr2	42 883,89 €
	VERDON	Allos	Enfouissement réseau BTA le Seignus Bas	100 780,54 €
			TOTAL	713 524,42 €

PROGRAMME URBAIN 2021 - 2026 / DOTATION 2021

ANNÉE	TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
2021	FORCALQUIER ET ENVIRONS	Forcalquier	Enfouissement BT réservoir d'eau St-Marc	79 331,41 €
	LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Oraison	Enfouissement avenue Terce Rossi	133 535,08 €
	BASSIN MANOSQUIN	Volx	Enfouissement avenue Jean Giono Tranche 2	150 127,10 €
	BASSIN MANOSQUIN	Manosque	Enfouissement avenue du Majoral Raoul Arnaud	37 264,50 €
	BASSIN MANOSQUIN	Manosque	Enfouissement Bd des Tilleuls	21 498,75 €
	SISTERON - VOLONNE	Château - Arnoux St-Auban	Rue des Pénitents	107 814,84 €
	SISTERON - VOLONNE	Sisteron	Les Mazets de l'Adrech	66 780,00 €
	SISTERON - VOLONNE	Sisteron	La Baume école	52 168,87 €
	DIGNE - BARRÊME	Digne les Bains	Enfouissement BTA place des Recollets	21 400,00 €
	DIGNE - BARRÊME	Digne les Bains	Enfouissement BTA rue du Dr Honnorat/ Bd Gassendi	79 604,91 €
			TOTAL	749 525,46 €
			MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2021-2026	4 340 000,00 €

.....

L'organisation française de la distribution publique d'électricité établit une distinction entre des communes dites urbaines dont la population est supérieure à 2000 habitants et les communes rurales. La liste propre à chaque territoire, qui peut inclure certaines exceptions, étant fixée par le représentant de l'État.

Dans les communes urbaines, les travaux d'amélioration du réseau BT sont assurés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS. Malgré le dialogue qu'entretient le concessionnaire avec les communes urbaines, il se peut que des travaux souhaités par ces dernières ne puissent être financés par le concessionnaire. Cette difficulté peut ainsi limiter les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.

Afin de prendre en compte ce besoin spécifique à certains de ses membres, le Syndicat a souhaité mettre en place un accompagnement volontaire. Pour la durée de la mandature (2021-2026) le Syndicat alloue une enveloppe de 310 000 € HT à chaque commune pour l'enfouissement des réseaux. La commune détermine la ou les opérations à effectuer et le Syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage.

Liste des communes urbaines :

Barcelonnette / Château-Arnoux / Digne-les-Bains / Forcalquier / Manosque / Les Méas / Oraison / Peyruis / Pierrevet / Sainte-Tulle / Sisteron / Villeneuve / Volonne / Volx



FOCUS SUR LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

.....

Organisée par la sous-préfecture des Alpes de Haute Provence

En 2020, elle a eu lieu le 20 novembre et en 2021 le 02 décembre. L'objectif étant de réaliser un suivi annuel des travaux d'électrification du département réalisés par ENEDIS et par le SDE04.

Les deux parties présentent les différents dossiers réalisés - qu'ils aient été réalisés en partenariat ou non - et échangent avec la sous préfecture sur les projets à venir.

Cette conférence permet également de faire remonter auprès des ministères concernés les besoins du territoire. La réalisation de travaux d'ampleur importante met en évidence la bonne entente entre ENEDIS et le SDE04 lors de cette conférence.

FOCUS SUR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

.....

Les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) ont été créées par la loi de 1992 (dite ATR, Administration Territoriale de la République), mais aucun texte n'est venu en préciser les objectifs et le fonctionnement. C'est la loi du 27 février 2002 (dite « Démocratie de proximité ») et la circulaire du 27 mars 2002 qui relancent et précisent ces commissions.

Elles ont pour vocation de permettre aux usagers des services publics :

- d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics,
- d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation,
- d'émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires.

Elles doivent obligatoirement être créées par les collectivités suivantes (voir article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ou CGCT) :

- Régions, Départements, communes de plus de 10 000 habitants
- Les EPCI ou Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants
- Les syndicats mixtes dont au moins une commune a plus de 10 000 habitants
- Les EPCI dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 habitants peuvent créer une commission consultative des services publics locaux dans les mêmes conditions.)

Elle doit comprendre un président, qui est le maire ou le président de l'EPCI (ou son représentant), des élus de la collectivité responsable du service public, des représentants des associations locales, qui sont nommés par le Conseil municipal (comité syndical), si l'ordre du jour le nécessite, des personnes qualifiées qui sont consultées.

Elle est consultée :

- avant toute délégation de service public (article L.1411-4 du CGCT)
- avant tout projet de création de service public, en délégation ou en régie, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
- au moins une fois par an pour l'examen des rapports annuels.

Précision : Une délégation de service public est selon l'art L1411-1 du CGCT un contrat par lequel une personne morale de droit public (une commune, un syndicat mixte, ...) confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité, à un « délégataire » public ou privé. La rémunération de ce délégataire est liée à titre principal aux résultats de l'exploitation du service ».

La consultation de la commission est obligatoire. Dès lors, l'absence de consultation, un défaut dans sa composition ou une mauvaise procédure de consultation, sont de nature à justifier l'annulation des décisions administratives prises après avis de cette commission administrative.

La commission a aussi une fonction de proposition, puisqu'il est dit que « la commission peut délibérer, sur demande de la majorité de ses membres, sur toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux ».

La périodicité des réunions, les modalités de détermination de l'ordre du jour, sont fixés dans le règlement intérieur adopté lors de la première réunion.

Mise en place de la CCSPL du SDE 04 :

Le SDE 04 qui regroupe la totalité des communes du département des Alpes de Haute-Provence, est soumis à la création d'une CCSPL.

Suite aux dernières élections municipales et au renouvellement des instances du SDE 04, une nouvelle commission a été constituée par le Comité Syndical en séance du 15/10/2020 :

Cette commission est constituée de deux collèges :

- **Collège SDE 04** : Gay Robert, Pin Jean-Louis (Vice-Président en charge de la commission), Paul Gérard, Vadot Pierre-Yves Savornin Béatrice, Faudrin Serge, Bounous Joanny, Mathieu Alain, Paul Fabrice.
- **Collège Associations de consommateurs** :
 - ◇ AFOC – 42 Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE LES BAINS (ASSOCIATION FORCE OUVRIERE CONSOMMATEURS) représentée par Madame Ducongé, secrétaire générale AFOC 04
 - ◇ INDECOSA 04– 42 Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE LES BAINS (ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIES CGT) représentée par : LAVENU Cédric
 - ◇ UFCS Que Choisir – 6 Rue Montaigu – 04100 MANOSQUE (UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS) représentée par Mme Leydet Renée



Son rôle principal sera l'examen du compte-rendu annuel d'activité :

- de la concession établi avec EDF et ENEDIS pour la distribution publique d'électricité et son approbation avant le vote du Bureau ou Comité Syndical.
- de la DSP passée pour la gestion du service des Bornes de recharge des véhicules électriques. Le premier compte-rendu a été réalisé en octobre 2021.

Le secrétariat de la commission CCSPL sera assuré par Sylvette CAMPY COMTE.

10 POSTES - 10 VILLES

LE SDE04 S'ENGAGE AVEC ENEDIS POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES POSTES À LEUR ENVIRONNEMENT

.....



Poste de Chateau Arnoux - St Auban

Dans le cadre de la convention de partenariat signée fin 2018 avec ENEDIS, le SDE s'est engagé dans une démarche d'embellissement et de remise en peinture de 10 postes de transformation HTA-BTA situés sur la concession. Plus que l'embellissement des postes, ce programme répond à des objectifs d'insertion sociale de personnes en difficulté ou de sensibilisation de publics « jeunes » conjugués à des actions d'accompagnement à l'accès au numérique.

Le SDE 04 a trouvé en l'ADSEA (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) le partenaire ad hoc pour prendre part au projet.

Comme ENEDIS, le SDE a financé chaque projet à hauteur de 1 000 €. L'ADSEA a mis à disposition le personnel (éducateurs spécialisés et coordinateurs) pour l'encadrement des jeunes pour la durée du chantier, ce qui représente une valorisation de 1 600 €. Les communes ont complété le financement en fonction de la taille du poste et des travaux à engager.

Tous les projets ont été mis en œuvre sous la houlette d'artistes locaux, qui en plus de leurs talents ont dû enseigner et transmettre aux jeunes leur savoir-faire, l'art du graffiti qu'il soit très figuratif ou abstrait.



Poste de Villeneuve

LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION

Garantir la bonne exécution du service public

.....

Les années 2020 et 2021 ont été celles du démarrage du nouveau contrat de concession signé avec EDF et Enedis en fin d'année 2019 pour une durée de trente ans.

Ce contrat départemental, établi sur la base du nouveau modèle national de 2017, perpétue et pérennise le rôle du Syndicat pour le développement du service public de la distribution d'électricité.

Au-delà du nécessaire rôle de contrôle, la relation de confiance établie de longue date avec les équipes d'Enedis Alpes du Sud permet d'œuvrer ensemble au développement du réseau.

Les importantes sommes investies depuis plusieurs années, tant par le Syndicat que par Enedis, ont ainsi permises d'atteindre des niveaux de qualité d'alimentation et de fiabilité du réseau supérieurs aux seuils fixés nationalement.



PAR CET INVESTISSEMENT, LE SYNDICAT S'IMPLIQUE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC LA MULTIPLICATION DES POINTS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE PHOTOVOLTAÏQUE, LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOCONSOMMATION ÉLECTRIQUE AINSI QUE LE DÉVELOPPEMENT DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE.

Pour les usagers, le prix de l'électricité est un sujet essentiel. Au-delà du cadre contractuel et de la gestion du Tarif Réglementé de Vente (TRV), le Syndicat œuvre, à son niveau, avec EDF pour lutter contre la précarité énergétique. Le travail a porté sur une meilleure identification des personnes en fragilité, notamment dans les communes les plus rurales mais également sur une action de sensibilisation aux économies d'énergies avec l'accueil en octobre dernier au siège du Syndicat du dispositif HAPI (Habitat Pédagogique Itinérant).



Jean-Louis PIN
Vice-Président du SDE04 en charge du contrôle de concession



LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION

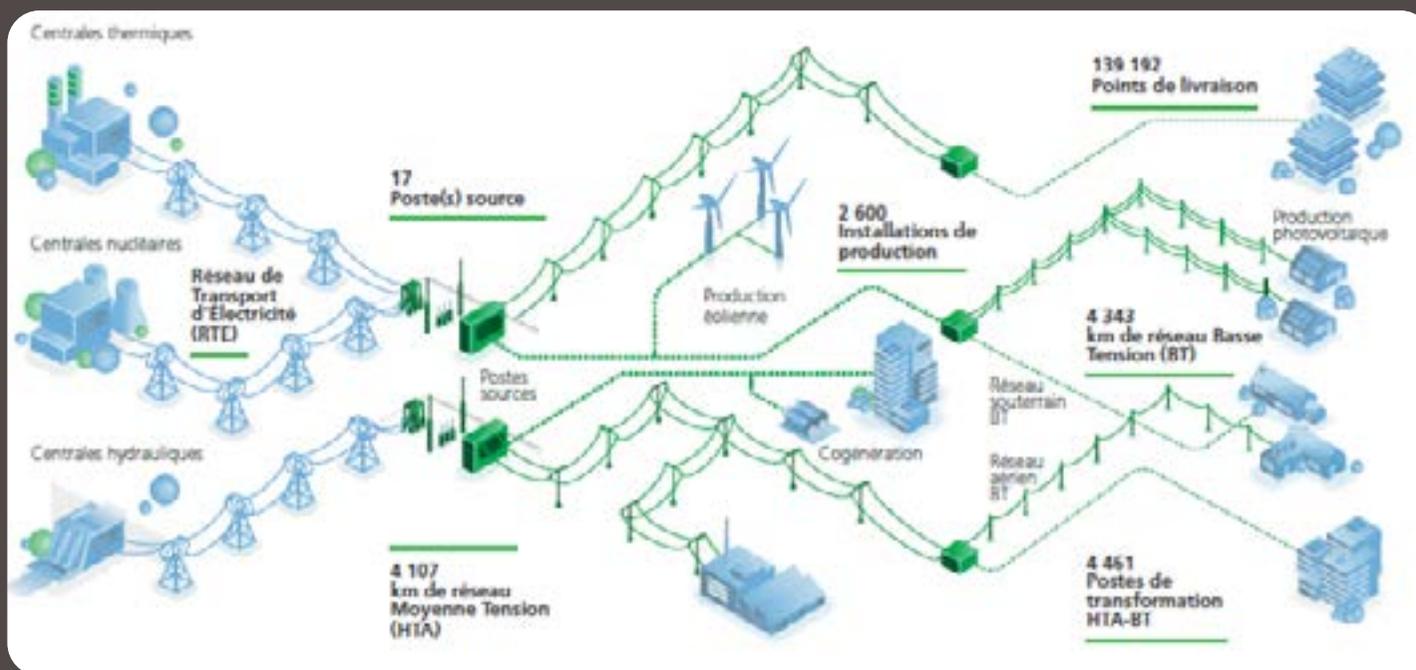


Le SDE 04 est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour les 198 communes des Alpes-de-Haute-Provence.

A ce titre, le Syndicat veille à la bonne qualité des réseaux et des relations clientèles, auprès des concessionnaires Enedis et EDF. Son rôle est de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession en effectuant un contrôle périodique annuel et lors de cas particuliers émanant des collectivités locales ou des usagers.

Le SDE 04 contrôle également les redevances liées à l'exploitation de la concession et la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE).

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

.....



139 192 CLIENTS
DE LA
CONCESSION À FIN
2020 (+0,7%)

1 055 386 MWh
D'ÉNERGIE
ACHEMINÉE EN
2020

4 107 KM
DE RÉSEAU HTA EN
2020 SOIT
+ 23 KM/2019

4 343 KM
DE RÉSEAU BT EN
2020 SOIT
+ 23 KM/2019

4 461 POSTES
HTA/BT EN 2020
SOIT
+ 17 POSTES/2019

7 MILLIONS
DE CLIENTS
SUIVENT LEUR
CONSUMMATION
D'ÉLECTRICITÉ
À PARTIR DES
DONNÉES DES
COMPTEURS LINKY

6 995
RACCORDEMENTS
EN 2020
(+ 1 674/2019)

11 262 000 € ENGAGÉS PAR ENEDIS EN 2020 POUR L'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE (TRV)



La concession de fourniture d'électricité concerne les sites de puissance inférieure ou égale à 36kVA. Dans ce cadre, chaque client peut opter pour une offre commerciale ou rester soumis au tarif réglementé de vente (TRV) fixé par l'Etat. Dans un contexte de libéralisation du secteur de l'énergie, la validité juridique du dispositif a été confirmée par une importante décision du Conseil d'Etat (18 mai 2018) qui indique notamment que le principe des TRV en électricité est conforme au droit européen, non discriminatoire et répond à un objectif d'intérêt général.

ÉVOLUTIONS TARIFAIRES EN 2020 :



Le tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution dit « TURPE 5 bis HTA-BT », est entré en vigueur au 1er août 2018 pour une période d'environ 3 ans. Il a donné lieu, à chaque date anniversaire, à une évolution tarifaire résultant de l'application de la délibération de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).



L'actuel tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE 5 bis HTA-BT) a fait l'objet d'une indexation tarifaire moyenne de + 2,75 % au 1er août 2020, hors taxes et contributions.



Le Tarif Bleu (résidentiel et non résidentiel) a augmenté en moyenne de +3,0 %, le 1er février 2020, et de +1,8 %, le 1er août 2020. Hors taxes et contributions.



72%
des clients particuliers se déclarent satisfaits d'EDF



107 704 clients relèvent du régime de ce tarif réglementé en 2020 dans les Alpes-de-Haute-Provence.



8 540 conseils tarifaires délivrés par EDF en 2020 aux clients de la concession et 2 335 clients en difficultés accompagnés spécifiquement par rapport à leur facture d'énergie.



8 727 chèques énergie (+ 13,7%) pris en compte par EDF en 2020.

CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION ET ANALYSE DE LA QUALITÉ DE LA TENSION

Depuis 2016, en application de l'article D 322-4 du Code de l'énergie, ENEDIS transmet au Syndicat une évaluation de la qualité de l'électricité sur le réseau public de distribution d'électricité des Alpes de Haute Provence.

Cette évaluation met en avant :

1

LA TENUE DE LA TENSION

En recensant sur une base statistique le nombre de clients dits "mal alimentés" en basse tension comme en HTA.

2

LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION

Qui recense la durée moyenne annuelle de coupure avec un seuil national à respecter.

La réglementation en vigueur précise que le niveau global de qualité est insuffisant si le pourcentage de clients en écart sur le territoire départemental dépasse le seuil de 5 % pour la continuité d'alimentation et le seuil de 3 % pour l'évaluation statistique de la continuité globale de l'alimentation.

L'année 2020 au niveau de la tenue de la tension, 0.70 % de clients étaient au-delà des seuils (uniquement des clients HTA).
Pour la continuité de l'alimentation, la période s'est traduite par une légère amélioration des taux passant de 5,9 % à 3,0%.

TENUE DE LA TENSION (ÉVALUATION STATISTIQUE)

NOMBRE DE CLIENTS BT	138 514
NB DE CLIENTS BT AU-DELÀ DES SEUILS (CMA)	1 013
NOMBRE DE CLIENTS HTA	432
NB DE CLIENTS HTA AU-DELÀ DES SEUILS	0
% DE CLIENTS AU-DELÀ DES SEUILS	0.7%

CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION

NOMBRE DE CLIENTS BT	138 576
NB DE CLIENTS BT AU-DELÀ DES SEUILS	4 137
NOMBRE DE CLIENTS HTA	432
NB DE CLIENTS HTA AU-DELÀ DES SEUILS	12
% DE CLIENTS AU-DELÀ DES SEUILS	3,0%

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

ACCOMPAGNER LES COMMUNES ET FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC...

.....

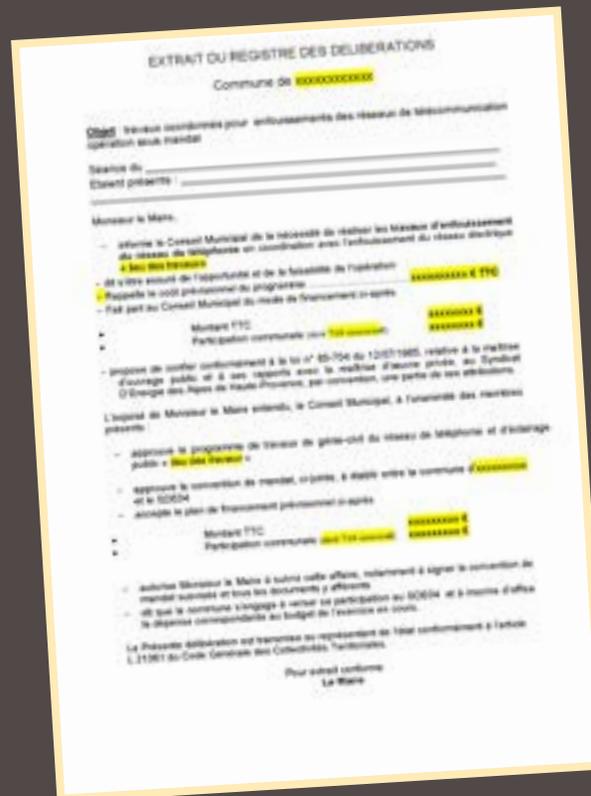
Le SDE 04 est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité et il assure la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte des communes. C'est-à-dire obtenir un ouvrage conforme aux besoins et aux objectifs de délais, de coûts et de qualité.

Lors des programmes d'électrification rurale, les communes peuvent avoir également des travaux EP (Éclairage Public) et France Télécom. Le SDE accompagne les communes en établissant des conventions de mandat qui permettent d'avancer la trésorerie aux mairies et d'effectuer les travaux en même temps que les travaux d'électrification rurale avec un remboursement sur une période de trois ans.

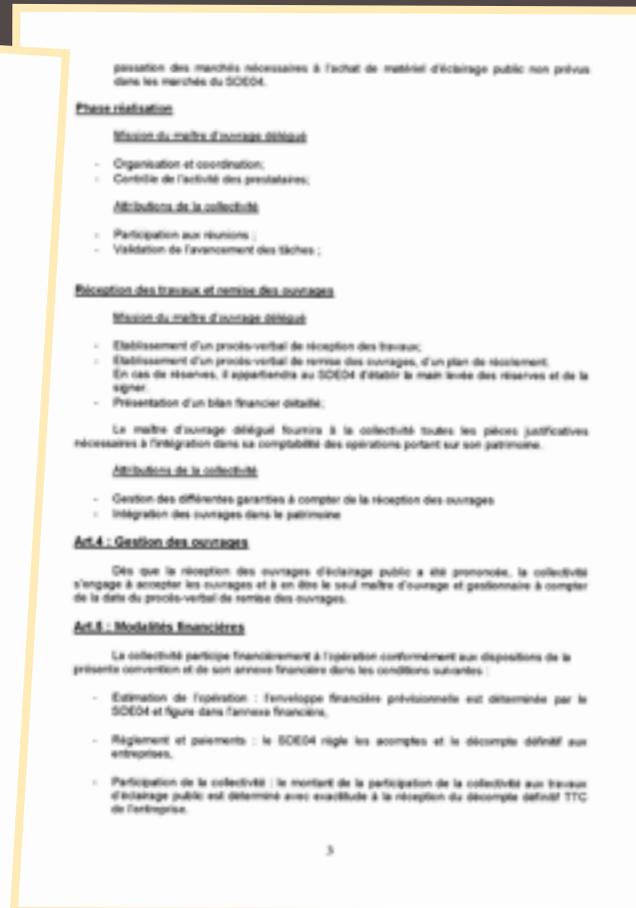
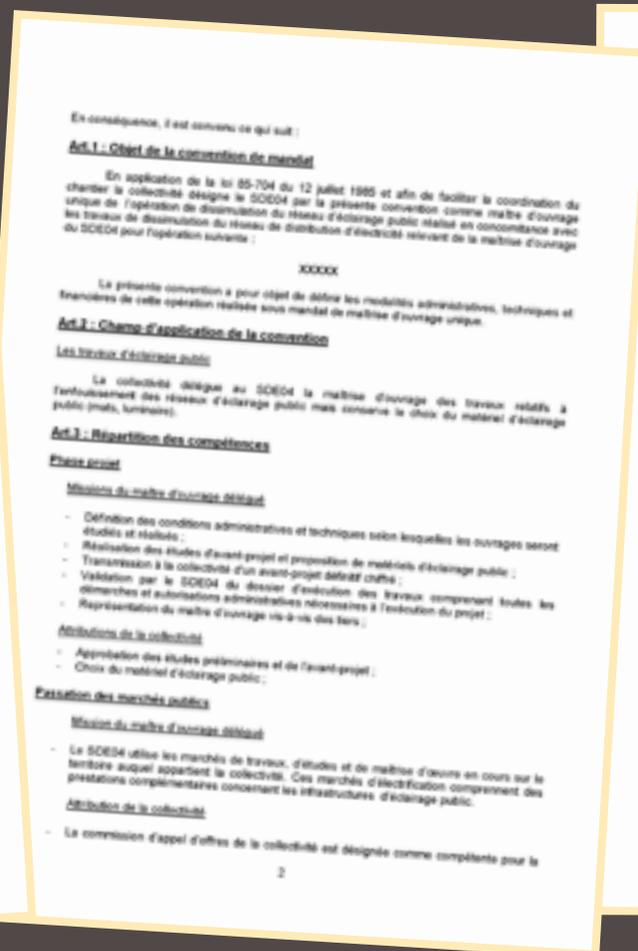
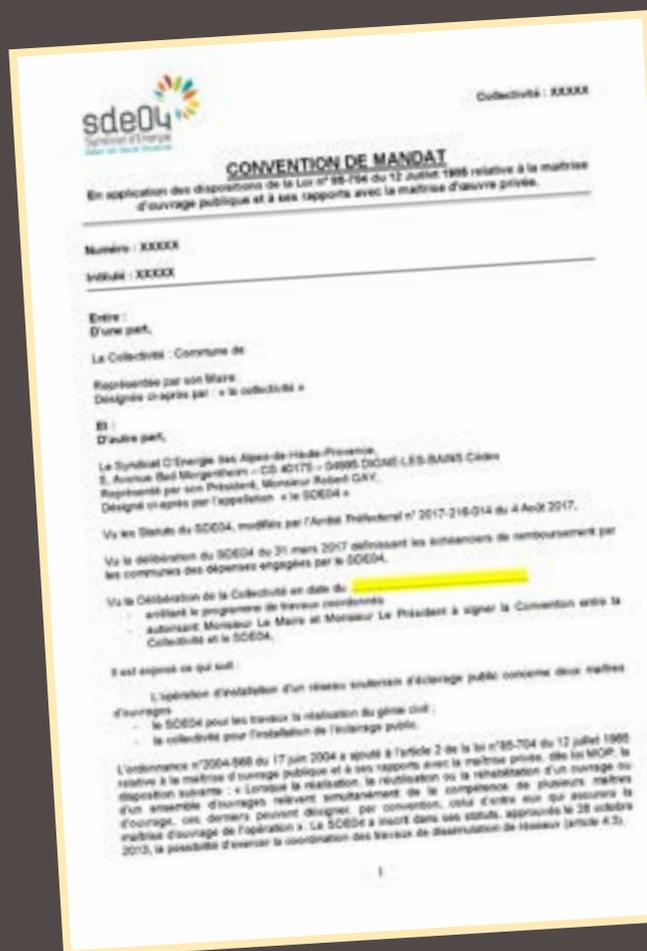
L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

.....

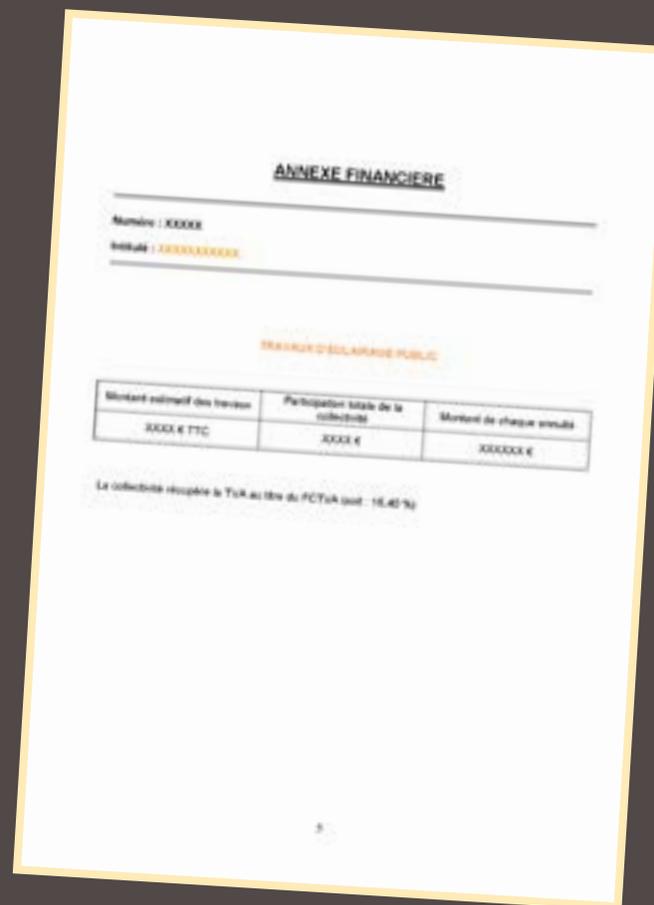
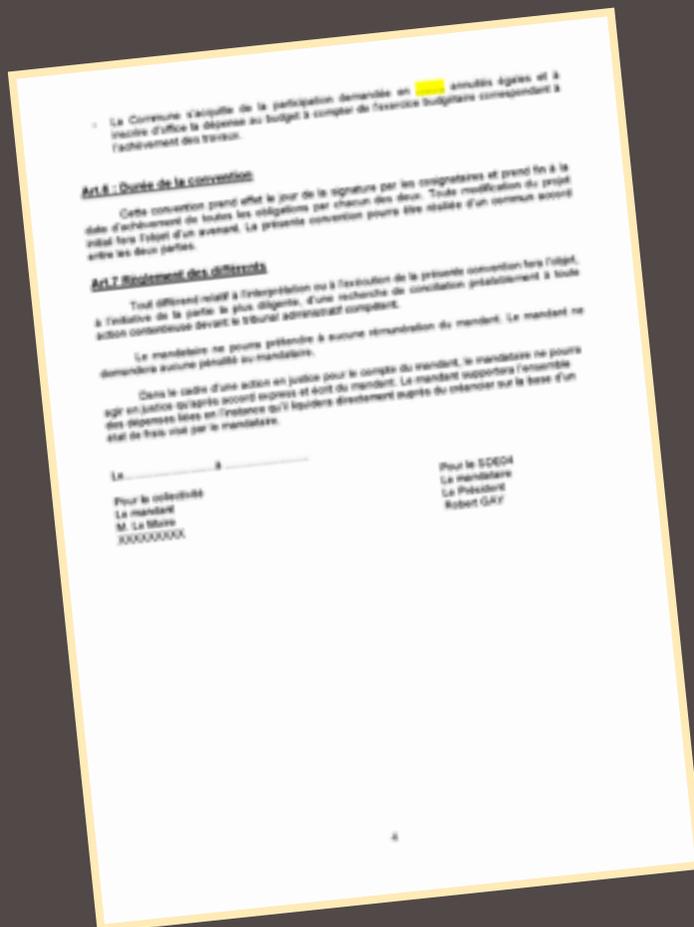
MODÈLE DE DÉLIBÉRATION



EXEMPLE DE CONVENTION



EXEMPLE DE CONVENTION



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Préparer l'avenir du territoire

.....

La transition énergétique est un impératif qui irrigue l'ensemble des politiques publiques, qu'elles soient nationales ou locales.

A travers son rôle historique en matière de réseaux publics de distribution électrique, le Syndicat est au cœur de cette question.

Pensé dès sa création comme un outil opérationnel d'assistance à ses membres, il propose désormais à ses communes membres et aux collectivités publiques un accompagnement et une assistance pour étudier et réaliser des projets photovoltaïques publics sur le patrimoine communal. En la matière, il est utile de rappeler que les objectifs régionaux sont très ambitieux et vont au-delà des objectifs nationaux.

A fin 2021, la mise en œuvre de 27 notes d'opportunités est une première illustration de l'attente des communes pour cette initiative.

En parallèle et en lien avec le travail préparatoire mené avec l'Ademe et l'association des communes forestières, le SDE a souhaité œuvrer pour le développement d'autres sources d'énergie en substitution aux énergies fossiles.

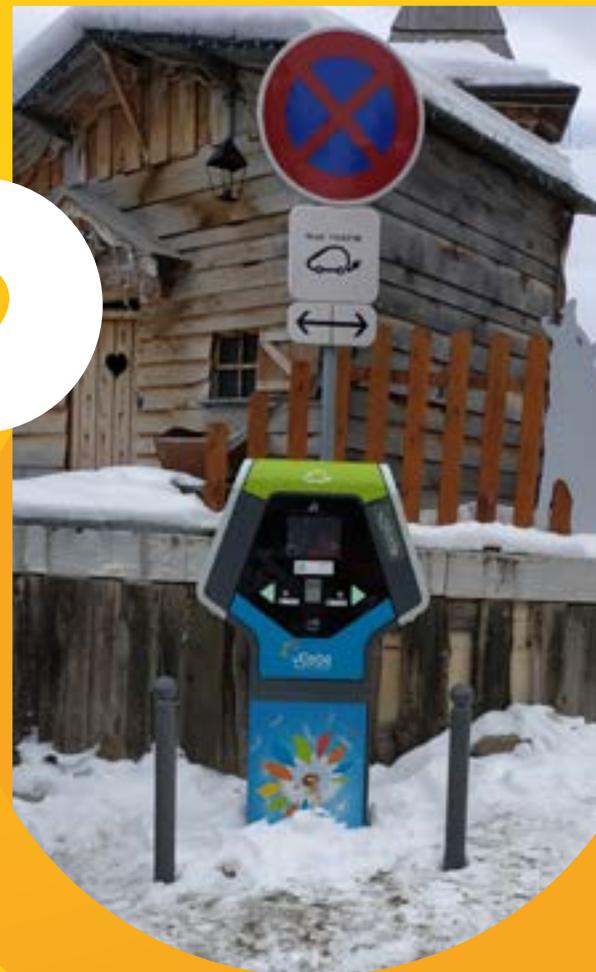


A TRAVERS LA GESTION DÉPARTEMENTALE DU FONDS CHALEUR C'EST AINSI UNE ENVELOPPE DE 2 M € QUI POURRA ÊTRE ATTRIBUÉE SUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS AUX PORTEURS DE PROJETS PUBLICS ET PRIVÉS (ENTREPRISES, ASSOCIATIONS).

Enfin, il faut mentionner le travail sur la mobilité électrique initié depuis 2016 avec la mise en place du réseau départemental de 64 bornes de recharge. La sortie progressive des différents confinements a permis de confirmer l'utilisation croissante, mois après mois, du réseau départemental interconnecté avec dix autres réseaux départementaux des régions PACA et Auvergne Rhône-Alpes.



Marion MAGNAN
Vice-Présidente du SDE04 en charge de la transition énergétique



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE PHOTOVOLTAÏQUE



Le développement des énergies renouvelables fait partie des grands enjeux actuels pour relever le défi de la transition écologique. Le SDE04 a établi plusieurs constats : les communes sont régulièrement démarchées par des porteurs privés et ont besoin d'une expertise extérieure et indépendante, de nombreuses communes ont la volonté de s'équiper de leurs propres centrales photovoltaïques

mais manquent de moyens humains, l'image du photovoltaïque a été dégradée. C'est pourquoi, le Syndicat propose un accompagnement « à la carte » et sans engagement pour les communes du 04 qui souhaitent développer des projets photovoltaïques. Il s'agit d'une mission de service public en accord avec sa volonté d'œuvrer pour la transition énergétique.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE LOCALE DE DÉVELOPPER LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE : LE GUICHET UNIQUE



UN PROJET PILOTE D'AUTOCONSOMMATION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le cadre de plusieurs programmes (PIA-Ademe, TEPCV – Ministère de l'Environnement, Smart IRVE – Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur) le SDE04 porte une action en matière de mobilité propre. L'un des projets phare de cette action est l'alimentation d'une borne de recharge par de l'énergie renouvelable produite localement. Ainsi à partir d'une centrale photovoltaïque de 15 KWc installée sur le toit terrasse du siège du Syndicat, un système gère la répartition de l'énergie produite selon différents points de consommation (borne publique, borne privée, points de consommation du bâtiment) ou de stockage (batterie tampon, ballon d'eau glacée pour la climatisation). Ce projet novateur, se veut exemplaire. Le syndicat a fait le choix d'être accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage. La mise en service s'est déroulée 25 août 2020. Les composantes du projet pilote d'autoconsommation du bâtiment siège du Syndicat d'énergie sont destinées à être dupliquées ou adaptées auprès des adhérents qui en feront la demande.



QUELQUES CHIFFRES :



BORNE PUBLIQUE

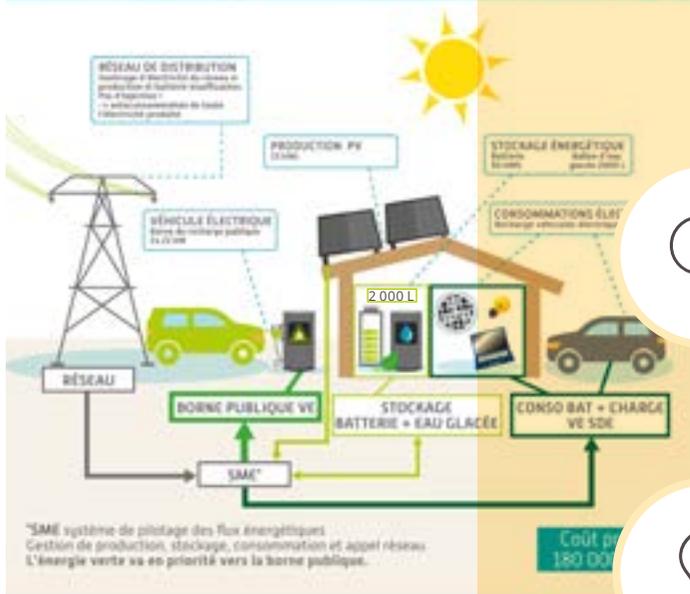
2 POINTS
DE CHARGE & **22 kW**
DE PUISSANCE



BORNE PRIVÉE

7 kW
DE PUISSANCE

NOMBRE PANNEAUX = 50
SURFACE = 74 m²
PUISSANCE MAX = 15 kW
CAPACITÉ BATTERIE = 50 kWh
→ équivaut à 100 km d'autonomie en véhicule électrique léger



ACCOMPAGNEMENT PHOTOVOLTAÏQUE : DÉMARRAGE DU SERVICE EN AVRIL 2021

UNE MISSION EN 4 TEMPS : DE LA NOTE D'OPPORTUNITÉ À LA RÉALISATION, LE SDE04 PROPOSE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COMMUNES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE.

27 COMMUNES VISITÉES ET NOTES D'OPPORTUNITÉ RÉALISÉES

Lorsque Maxime Moreau, rencontre les élus d'une commune dans le cadre d'un projet photovoltaïque, il a pour mission d'identifier les risques financiers, techniques et réglementaires et de les restituer dans la note d'opportunité délivrée par la suite. La commune, quant à elle, doit délibérer et réaliser une convention de service.

3 COMMUNES EN ÉTAPE 2 : CONCEPTION FAISABILITÉ

La deuxième étape consiste pour le SDE04 à rechercher des subventions, à réaliser l'Avant Projet Définitif, l'Etude de projet et le montage de dossier administratif. Les communes doivent rédiger une lettre de commande en lien avec la convention de service de l'étape 1.

QUELS TYPES D'INSTALLATIONS ?

- Toitures
- Parcs solaires au sol
- Parking - ombrières



LES GÉNÉRATEURS
 Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

LA CARTE DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL



SUPERVISION ET EXPLOITATION DES BORNES DU RÉSEAU EBORN

Le SDE04 a pris la compétence IRVE en 2015 et a effectué le premier déploiement en 2016. Il est membre du réseau eborn depuis 2018. Ce réseau représente plus de 1150 bornes réparties sur les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le Syndicat a délégué l'exploitation à l'entreprise Easy Charge en milieu d'année 2020 pour une durée de 8 ans.

L'objectif du SDE04 est d'assurer une qualité de service élevée grâce à un accès au service selon 3 modes d'authentification, une tarification au kWh, un service d'assistance téléphonique joignable 7j/7 et 24h/24, la possibilité de réserver une session de charge et la compatibilité des principaux badges de service de recharge au réseau de bornes du 04.

Réseau eborn



Le réseau interdépartemental de recharge électrique eborn regroupe 11 syndicats d'énergie du sud est de la France. Il propose ainsi à plus de 1000 abonnés et aux autres usagers un seul et même service de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables composé de bornes accélérées et rapides.



Les bornes de recharge accélérée



Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en moins d'une heure, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée à 22kW.

Easy Charge



Easy charge dans le cadre de l'exploitation du réseau :

- Intègre les bornes dans le système de supervision et contrôle leur bon état de fonctionnement.
- Déclenche des interventions de maintenance curative si des problèmes ne peuvent pas être traités à distance.
- Gère les recettes liées aux abonnements et à l'utilisation des bornes.



Les bornes de recharge rapide



Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en environ 25 minutes, sur les véhicules acceptant une recharge rapide à 50kW.

CHIFFRES CLÉS 2020 ET 2021

Le début de l'année 2020, toujours sous exploitation du SDE04, a présenté un bilan mitigé lié notamment au contexte sanitaire. Mais le développement du véhicule électrique est en plein essor et plusieurs indicateurs sont encourageants. Aujourd'hui, les enjeux autour de la Transition Énergétique, les incitations réglementaires, la dynamique positive du véhicule électrique et les années d'expérience acquise depuis l'ouverture du service, sont autant de paramètres qui pourraient justifier l'installation de nouvelles bornes, la suppression ou le déplacement de bornes existantes.

La quantité d'énergie délivrée par les bornes est en constante augmentation (17,6MWh en 2018, 57MWh en 2019). Cela a généré, en 2020, un montant de recette de 41K€ HT. Par ailleurs, les services du SDE04 ont recensé en début d'année 2021, 10 nouvelles demandes pour 15 bornes réparties sur les communes suivantes : Aiglun, Entrepierres, Esparron-de-Verdon, Mallemoisson, La Robine-sur-Galabre, Peyroules, Rougon (x2), Thorame-Basse (x2), Allemagne-en-Provence, Digne-Les-Bains (x3). La stratégie d'EasyCharge est de densifier des zones où les bornes sont déjà existantes et fonctionnent correctement mais la discussion reste ouverte.



5033
SESSIONS DE
CHARGE EN 2020

102
TONNES DE CO2
ÉCONOMISÉS EN
2020

635 025
KM PARCOURUS
EN 2020

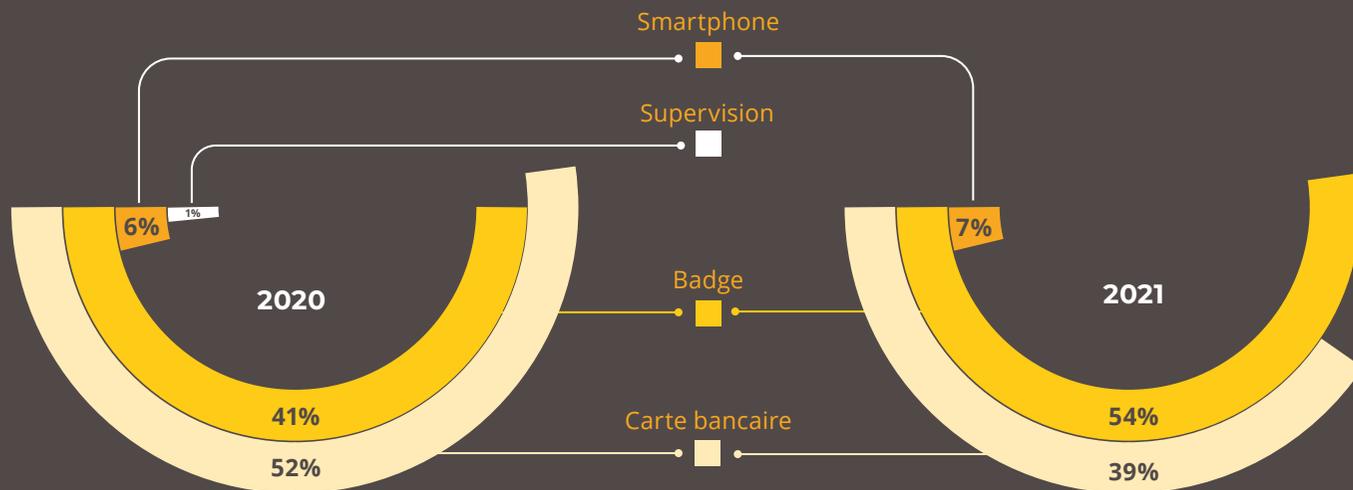


16 159
SESSIONS DE
CHARGE EN 2021

254
TONNES DE CO2
ÉCONOMISÉS EN
2021

1 584 583
KM PARCOURUS
EN 2021

MODE D'ACCÈS AUX RECHARGES

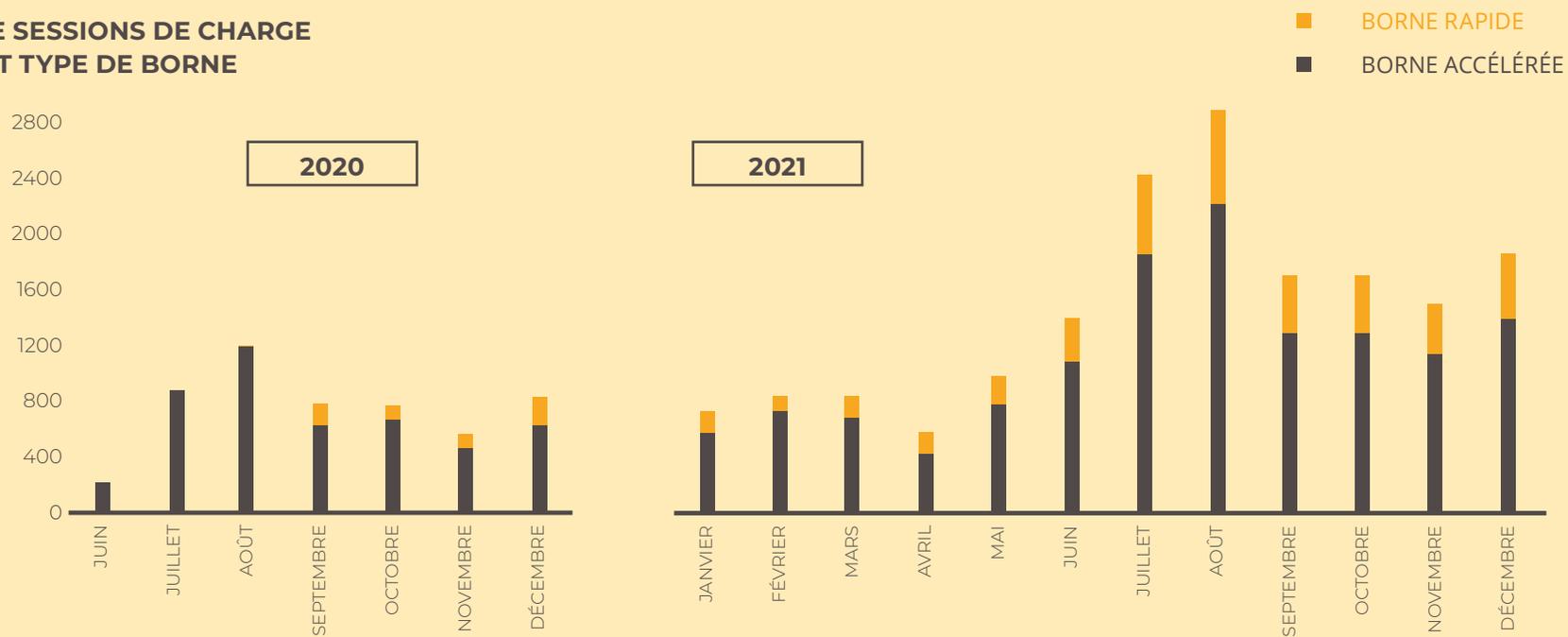


Les tendances révèlent une utilisation des bornes par saisonnalités avec deux types de fréquentations : l'utilisation régulière dans les grandes agglomérations et l'utilisation liée au tourisme.

Le nombre de sessions de charge en 2021 a triplé par rapport à 2020.

Le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter tout comme le ratio kWh/charge ce qui traduit une confiance des usagers dans le service.

NOMBRE DE SESSIONS DE CHARGE PAR MOIS ET TYPE DE BORNE



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES



Le Fonds Chaleur géré par l'ADEME a pour objectif d'aider au financement des installations produisant et distribuant de la chaleur et du froid renouvelables. L'Ademe propose la mise en place de Contrats Territoriaux de développement des énergies renouvelables thermiques et de récupération (CT Enr&R) pensés dans une optique partenariale en appui des aides financières « classiques » du Fonds Chaleur. Ces contrats ont pour vocation de faire émerger, dans une logique mutualisée, des projets d'énergies renouvelables thermiques et de réseaux de chaleur, à l'échelle d'un territoire.



UNE ÉTUDE DE PRÉFIGURATION LANCÉE PAR LE SDE 04

Ainsi en 2019, le SDE04 a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ADEME en Provence Alpes Côte d'Azur afin de réaliser une étude de préfiguration à la mise en place d'un tel contrat.

Cette étude, qui a démarré en milieu d'année 2020 s'est terminée en juin 2021. Elle a concerné l'ensemble des filières thermiques : biomasse, solaire thermique, géothermie, récupération de chaleur fatale et réseaux de chaleur.

Ce travail a permis d'identifier de réels potentiels sur le territoire des Alpes de Haute-Provence et de faire émerger plusieurs projets d'installations d'EnR thermique. Pour mémoire elle présentait un coût de 85k€ subventionné à 70% par l'Ademe.

Parmi les constats établis, l'analyse du contexte énergétique territorial a confirmé que les productions actuelles d'énergies renouvelables thermiques sur le territoire des Alpes-de-Haute-Provence étaient très peu diversifiées (biomasse à 97%) cependant les différentes énergies renouvelables thermiques offraient un potentiel combiné suffisant pour couvrir le niveau actuel de consommation de chaleur du territoire (avec notamment un potentiel net en géothermie très intéressant).

Ce dispositif de CT EnR&R vise les objectifs suivants :

- Favoriser le développement des EnR et contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux (SRADETT) et nationaux
- Insuffler une nouvelle dynamique dans le domaine des EnR thermiques sur le territoire et pérenniser ainsi les filières des EnR thermiques
- Faire émerger des projets, qui seuls ne seraient pas éligibles au fond chaleur, et les mener à terme
- Accompagner les porteurs de projets qui n'auraient pas les moyens humains, techniques ou financiers de mener à bien leurs démarches

38 NOTES D'OPPORTUNITÉS & 46 PROJETS POTENTIELS

Parallèlement à cela, a été réalisée une campagne d'animation ayant plusieurs objectifs : communiquer sur le dispositif, identifier et cartographier les acteurs, les mobiliser, faire émerger des projets susceptibles de s'inscrire dans cette démarche. Cet axe s'est matérialisé par des enquêtes, des entretiens, la tenue de plusieurs ateliers thématiques et diverses réunions d'informations et d'échanges.

Cette phase de communication, complétée par la réalisation de 38 notes d'opportunités, a fait émerger un premier socle de 46 projets. En appliquant un certain nombre de critères de pondération à ces projets, il a été estimé un premier potentiel réaliste de production de l'ordre de 2,5GWh/an.

En complément, un travail prospectif par secteur d'activités a révélé une production annuelle supplémentaire, mobilisable en 3 ans, de l'ordre de 3,5GWh/an.



PLUSIEURS ENJEUX POUR LE SDE04

- ✓ Positionner le SDE04 en opérateur territorial, guichet unique des projets d'EnR thermique sur le département
- ✓ Faire monter les équipes du SDE04 en compétences dans le domaine des EnR thermiques
- ✓ Proposer à ses communes adhérentes un véritable service d'accompagnement en matière d'énergie renouvelable thermique
- ✓ Conforter le SDE04 dans sa position d'acteur opérationnel de la transition énergétique
- ✓ Fédérer les acteurs et mettre en place une organisation pérenne qui puisse se dupliquer ou s'élargir à d'autres champs de la transition énergétique

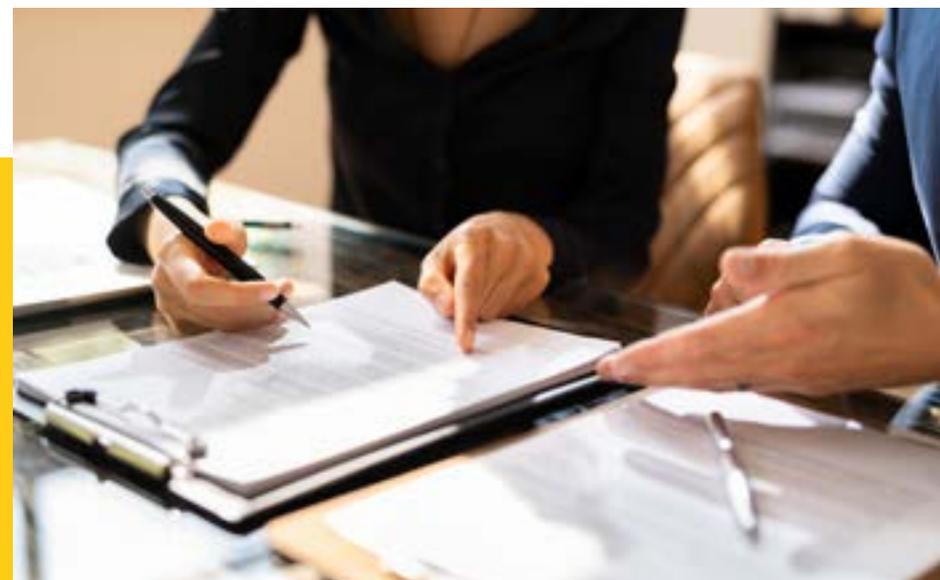


UN CONTRAT TERRITORIAL SIGNÉ POUR 3 ANS

L'Ademe et le SDE04 ont signé le 13 septembre 2021 un contrat territorial pour 3 ans. Ainsi, le niveau de production annuelle estimée a été fixé à **6GWh/an** sur le département des Alpes de Haute-Provence. Ce niveau d'objectif, établi conjointement par les services du SDE et de l'Ademe, fixé pour une période **de trois ans**, constitue le cœur du contrat. Cela devrait se traduire, sur la durée du contrat, par un investissement global par les maîtres d'ouvrages de l'ordre de **6M€** et une aide de l'Ademe, pour les porteurs de projets, estimée à **2M€**. D'autres financements complémentaires sont à considérer notamment de la part de la Région SUD PACA.

Ce dispositif s'adresse à tous les acteurs (hors particuliers) : collectivités, entreprises privées, bailleurs sociaux, associations, copropriétés.

Enfin le contrat prévoit des aides financières spécifiques de l'Ademe au profit du SDE04, opérateur territorial du CT ENR&R sur le département des Alpes de Haute-Provence ce qui permet la création de 1,5 ETP.





LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

Depuis sa création, le Syndicat s'astreint à une maîtrise financière nécessaire pour garantir un volume d'investissement élevé et pérenne. Les années 2020 et 2021, malgré l'impact fort du COVID, n'ont pas dérogées à la règle. Nos recettes principales liées à la consommation électrique départementale et au contrat de concession sont restées globalement stables.

Cette prudence revendiquée nous permet de maintenir l'absence de participation des communes en investissement et un niveau minimal de la cotisation (1€ par habitant), inchangé depuis 2014.

Il faut également mentionner que notre stock de dettes ne cesse de diminuer depuis la création du SDE. En effet, aucun nouvel emprunt n'a été contracté sur ces deux exercices.



GRÂCE À CE TRAVAIL DE FOND, LE SYNDICAT DISPOSE DES MOYENS D'INVESTIR DURABLEMENT ET FORTEMENT SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE DÉPARTEMENT.

Le SDE 04 investit dans son métier historique de l'électrification rurale mais aussi, dorénavant, en matière de mobilité électrique et demain sans doute nous investirons en accompagnant les communes en matière de transition énergétique.



Jean-Pierre TEMPLIER
Vice-Président du SDE04 en charge des finances



LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

.....

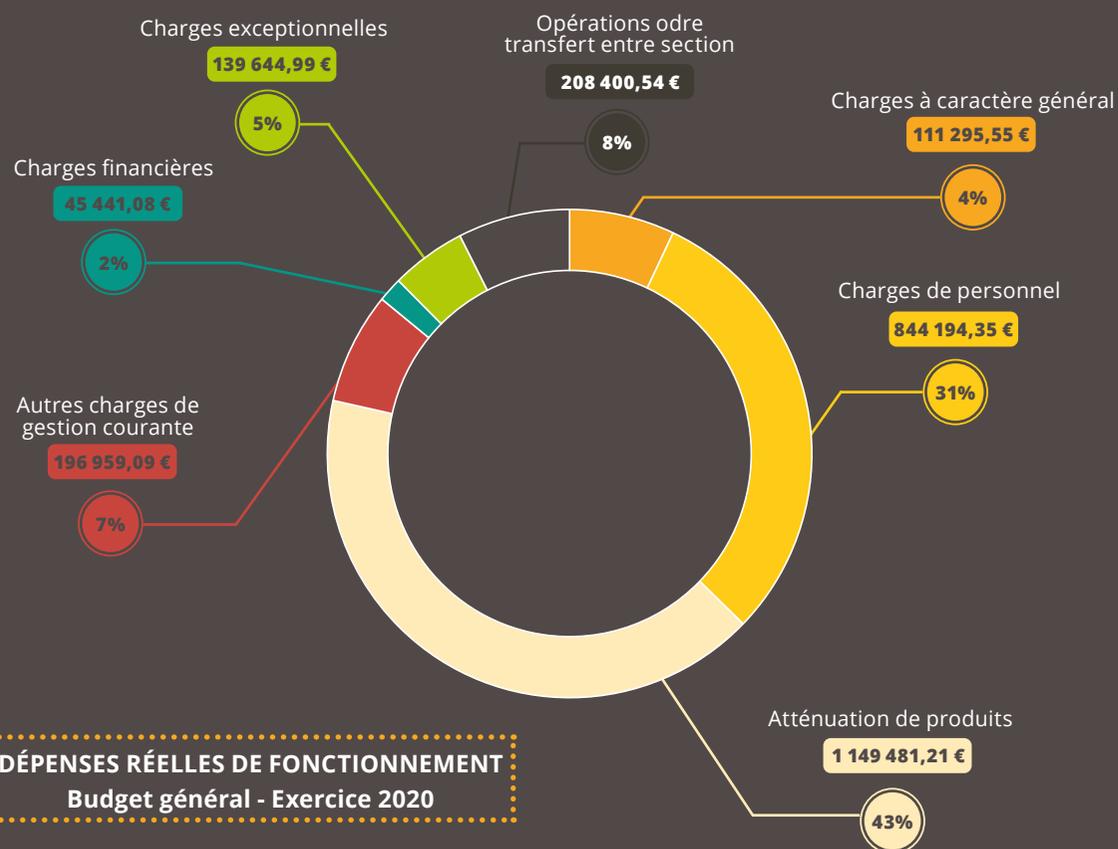
LE BUDGET GÉNÉRAL 2020

Le syndicat gère 2 budgets : un budget principal et un budget annexe dédié aux installations de recharge des véhicules électriques (IRVE).

Le syndicat a dépensé un peu plus de 10 millions € en 2020 : **7 385 622,05 €** en investissement et **2 695 416,81 €** en fonctionnement soit **10 081 038,86 €**.

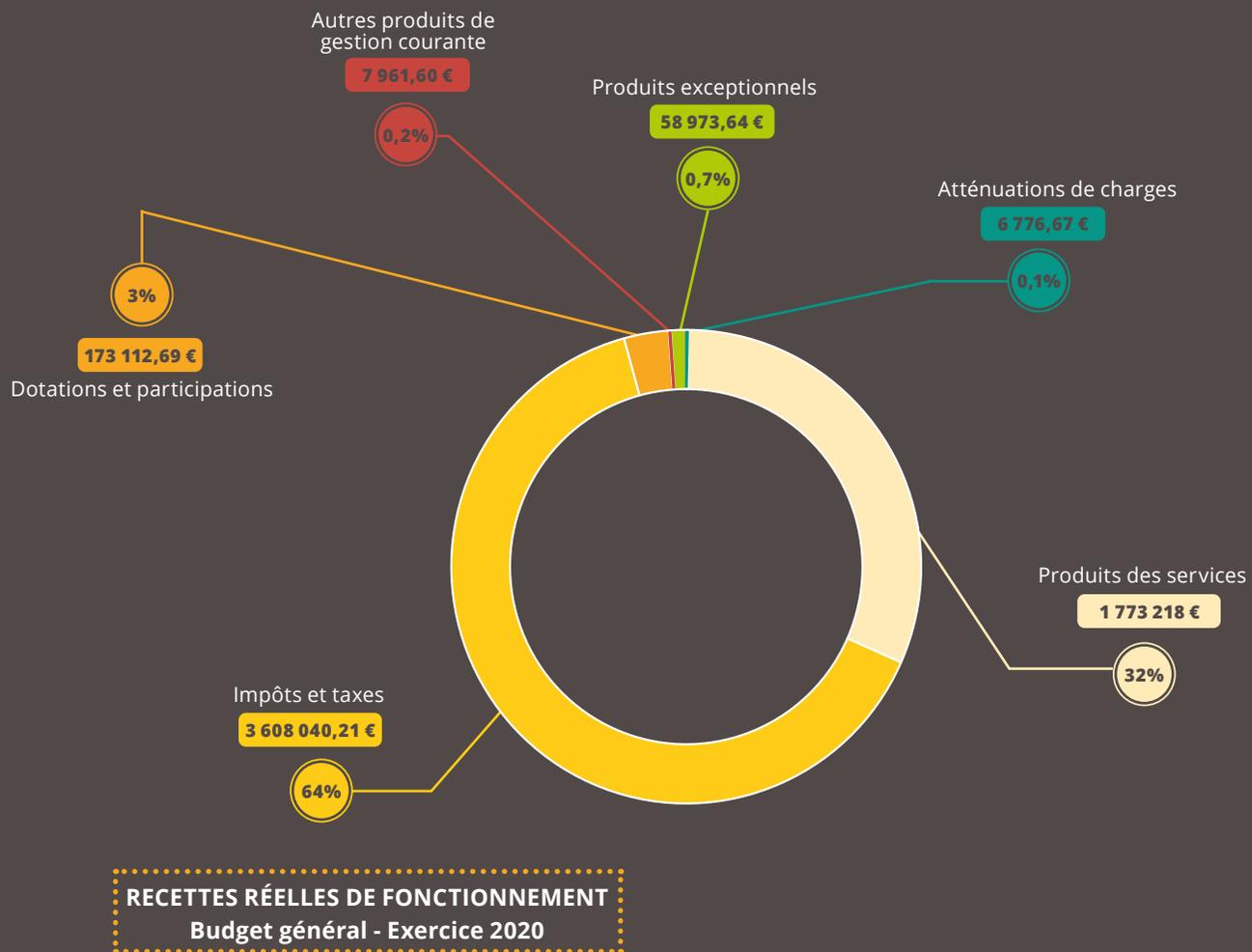
En parallèle, le syndicat a encaissé plus de 13 millions € de recettes, avec respectivement **7 577 432,06 €** en investissement et **5 628 082,81 €** en fonctionnement soit **13 205 514,87 €**.

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2020



Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement du syndicat se sont élevées à **2 695 416,81 €** pour l'exercice 2020.

- **Un reversement de 1 149 481,21 €** aux membres du Syndicat (reversement TCFE aux communes urbaines et reversement terme E) constitue la principale dépense de fonctionnement soit 43 % du total des dépenses.
- **Les charges de personnel** représentent 31% des dépenses pour un montant total de 844 194,35 €.
- **Les charges à caractère général** s'établissent à 111 295,55 € pour cet exercice, soit 4% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit principalement des charges courantes de la structure. Elles sont en baisse par rapport à 2019.
- **Les autres charges de gestion courante** (chapitre 65) comprennent les rémunérations des élus, les subventions versées par le Syndicat, etc. et s'élèvent à 196 959,09 € soit 7% des dépenses.
- Enfin **les charges financières** constituent 2% des dépenses soit 45 441,08 € et les charges exceptionnelles 5% soit 139 644,99 €.



Concernant les recettes de fonctionnement, elles s'établissent à 5 628 082,81 € pour l'exercice 2020.

- **La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)** représente à elle seule 64 % des recettes de fonctionnement du Syndicat pour un montant de 3 608 040,21 €. Ce montant est brut (moins le reversement aux communes urbaines). Elle repose sur les quantités consommées d'électricité par les usagers avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure (€/MWh). Elle s'établit par rapport à un barème :
 - 0,77 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles et consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance ≤ 36 kVa ;
 - 0,26 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance > 36 kVa et ≤ 250 kVa.

Sur ce barème, s'applique un coefficient multiplicateur égal à 8.

- **Les redevances** versées par les concessionnaires au titre de l'électricité (R1+R2) constituent le 2ème poste de recettes : 1 773 218,00€ (soit 32% du total des recettes de fonctionnement)
- Enfin **les dotations et subventions** s'établissent à 173 112,69 € pour 2020. Il s'agit des cotisations des communes et autres dotations et produits. La contribution annuelle des Communes est de 1 € / habitant pour l'adhésion au syndicat.

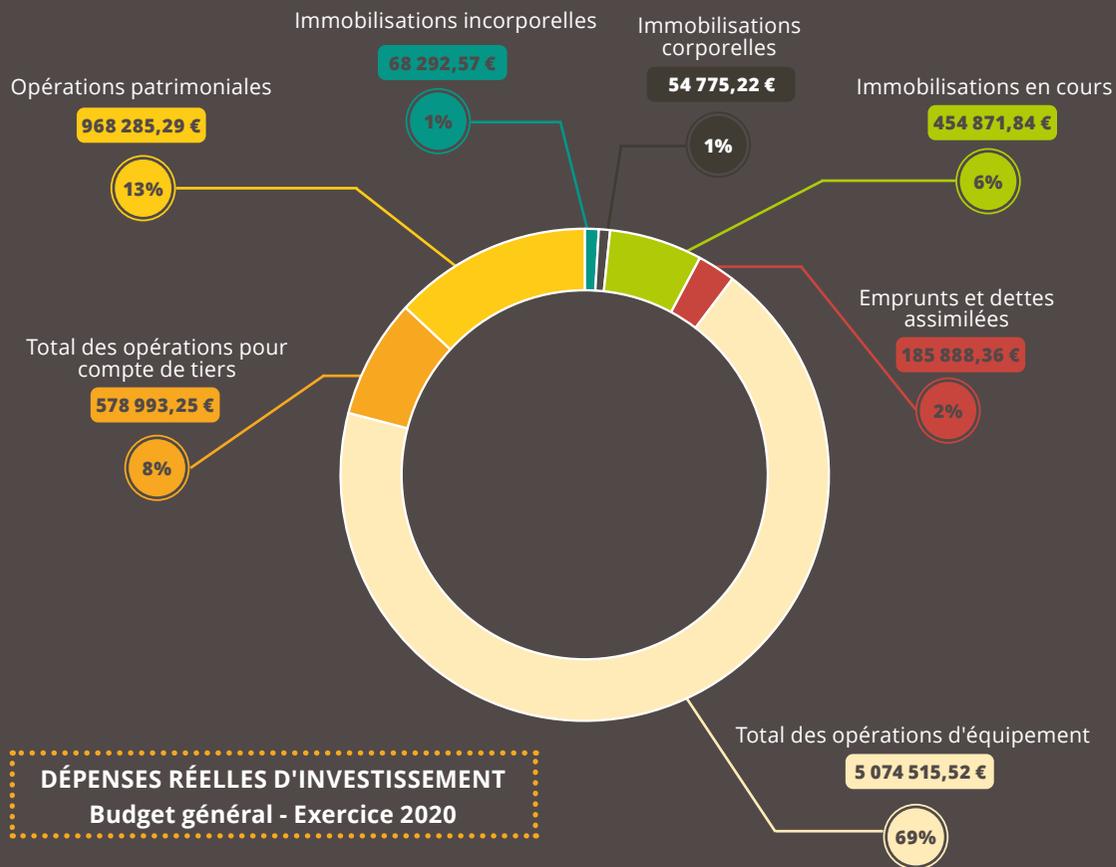
BUDGET IRVE :

Le syndicat a dépensé **175 216,87 €** concernant les installations de recharge des véhicules électriques en 2020 : **80 601,98 €** en investissement et **94 614,89 €** en fonctionnement. En parallèle, le syndicat a encaissé **231 669,09 €** de recettes, avec respectivement **186 015,24 €** en investissement et **45 653,85 €** en fonctionnement.

LES DÉPENSES ET RECETTES EN FONCTIONNEMENT

- Les dépenses : charges à caractère général : 84 943,97 € (soit 90% des dépenses de fonctionnement)
- Les recettes : vente de produits : 11 846,21€ (soit 26%) et participation des communes : 28 500€ (soit 62%)

LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2020



En 2020, le Syndicat a dépensé 7 385 622,05 € au titre de ses politiques d'investissement à l'échelle des Alpes-de-Haute-Provence.

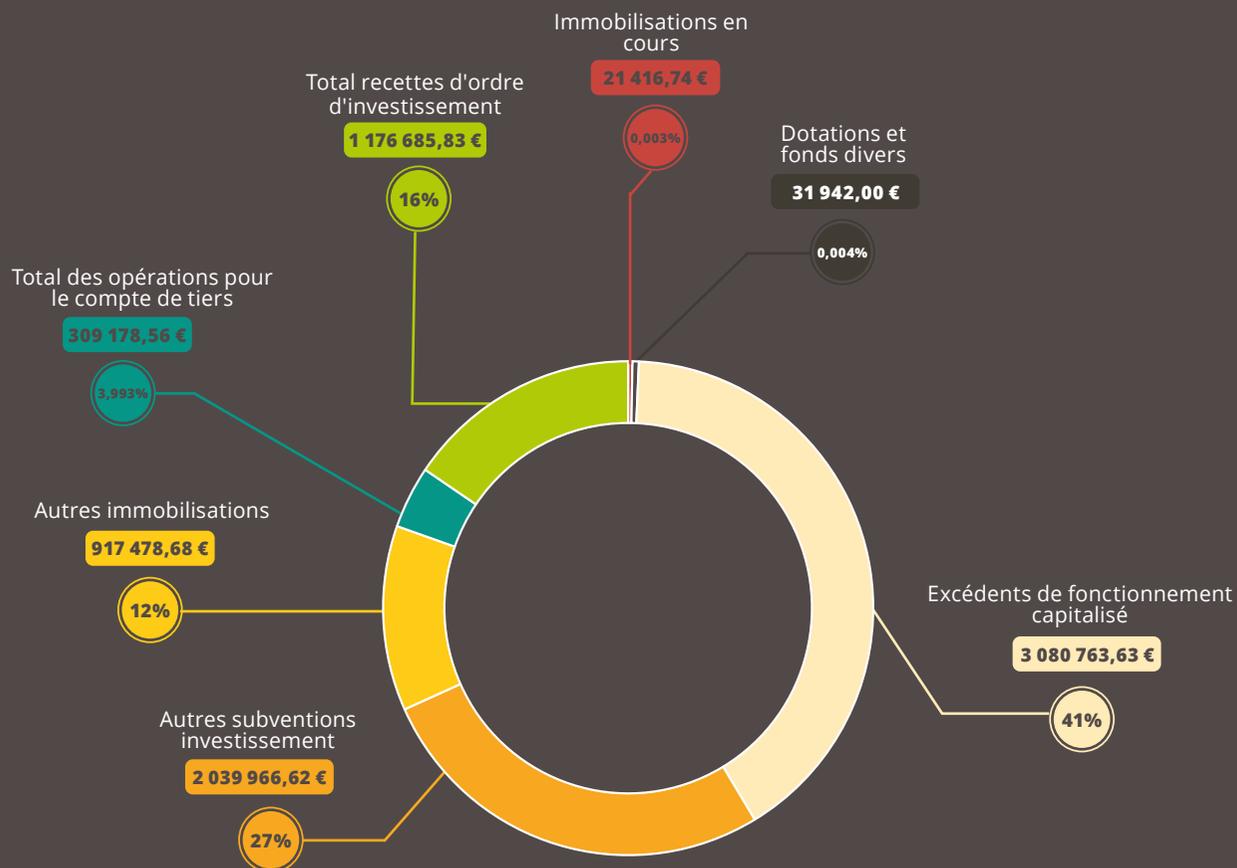
- Sur ce montant, 5 597 679,93 € ont été consacrés aux études et travaux d'électrification soit 76 % des dépenses d'investissement du Syndicat (montant regroupant le total des opérations d'équipement, les immobilisations en cours et les immobilisations incorporelles). Un volume d'investissement en électrification rurale en baisse par rapport à 2019 (7,9M €) en raison de la crise sanitaire obligeant l'interruption des chantiers pendant 2 mois.
- Les études et travaux d'Éclairage Public et Télécommunications effectués sous maîtrise d'ouvrage déléguée (total des opérations pour compte de tiers) s'établissent à 578 993,25 € soit 8 % des dépenses d'investissement. Un mouvement de hausse significative de 16% en 2020 par rapport à 2019 (499 895 €).
- Par ailleurs, les immobilisations corporelles (dépenses d'équipement du Syndicat : mobilier, véhicules) s'élèvent à 54 775,22 € soit 1%.
- Enfin les subventions d'investissement (dette - remboursement du Capital) représentent 2% des dépenses soit 185 888,36 €.

BUDGET IRVE :

LES DÉPENSES ET RECETTES EN INVESTISSEMENT

- Les dépenses : les dépenses d'installation de bornes IRVE : 80 601,98€ (100%)
- Les recettes : les subventions en investissement : 186 015,24€ (soit 100%)

A fin 2020, le SDE04 note une fin de réalisation des bornes IRVE sur le département dont le déploiement initial a été défini en 2016.



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
Budget général - Exercice 2020

Concernant les recettes d'investissement, elles s'établissent à 7 577 432,06 € pour l'exercice 2020.

- Les subventions en investissement comprennent les subventions du FACE et du Département pour un montant de 2 039 966,62 € soit 27% des recettes d'investissement du Syndicat.
- Le chapitre budgétaire 45 « Total des opérations pour le compte de tiers » retrace les recettes liées à l'enfouissement des réseaux de télécommunications et Eclairage Public (appels de fonds auprès des Communes) : le montant s'établit à 309 178,56 € en 2020.
- Le remboursement de la TVA sur les travaux s'élève 917 478,68€ (soit 12%).
- Enfin les excédents de fonctionnement capitalisé représentent 41% des recettes d'investissement pour un montant de 3 080 763,63€.
- Pour conclure, les recettes d'investissement sont également en légère diminution (7 577 432,06 € par rapport à 8 152 896.66 € en 2019) en lien avec le volume de travaux réalisés.

TOTAL DÉPENSES

10 256 255,73 €

Total des dépenses 2020 tout budget confondu (investissement et fonctionnement).

TOTAL RECETTES

13 437 183,96 €

Total des recettes 2020 tout budget confondu (investissement et fonctionnement).

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

.....

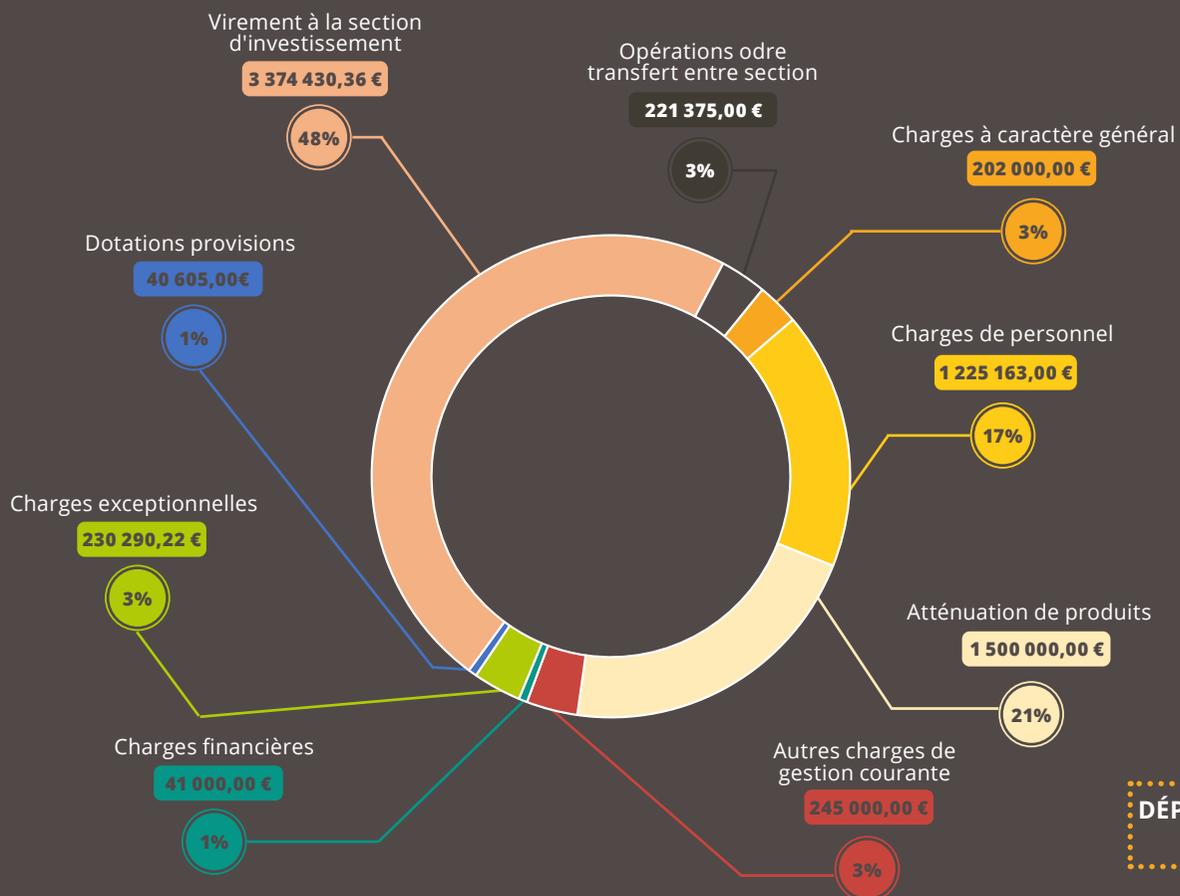
LE BUDGET GÉNÉRAL 2021

Le syndicat gère 2 budgets : un budget principal et un budget annexe dédié aux installations de recharge des véhicules électriques (IRVE).

Le syndicat a dépensé un peu plus de 16 millions € en 2021 : **9 294 682,60 €** en investissement et **7 079 863,58 €** en fonctionnement soit **16 374 546,18 €**.

En parallèle, le syndicat a encaissé plus de 18 millions € de recettes, avec respectivement **12 647 799,79 €** en investissement et **6 013 605,00 €** en fonctionnement soit **18 661 404,79 €**.

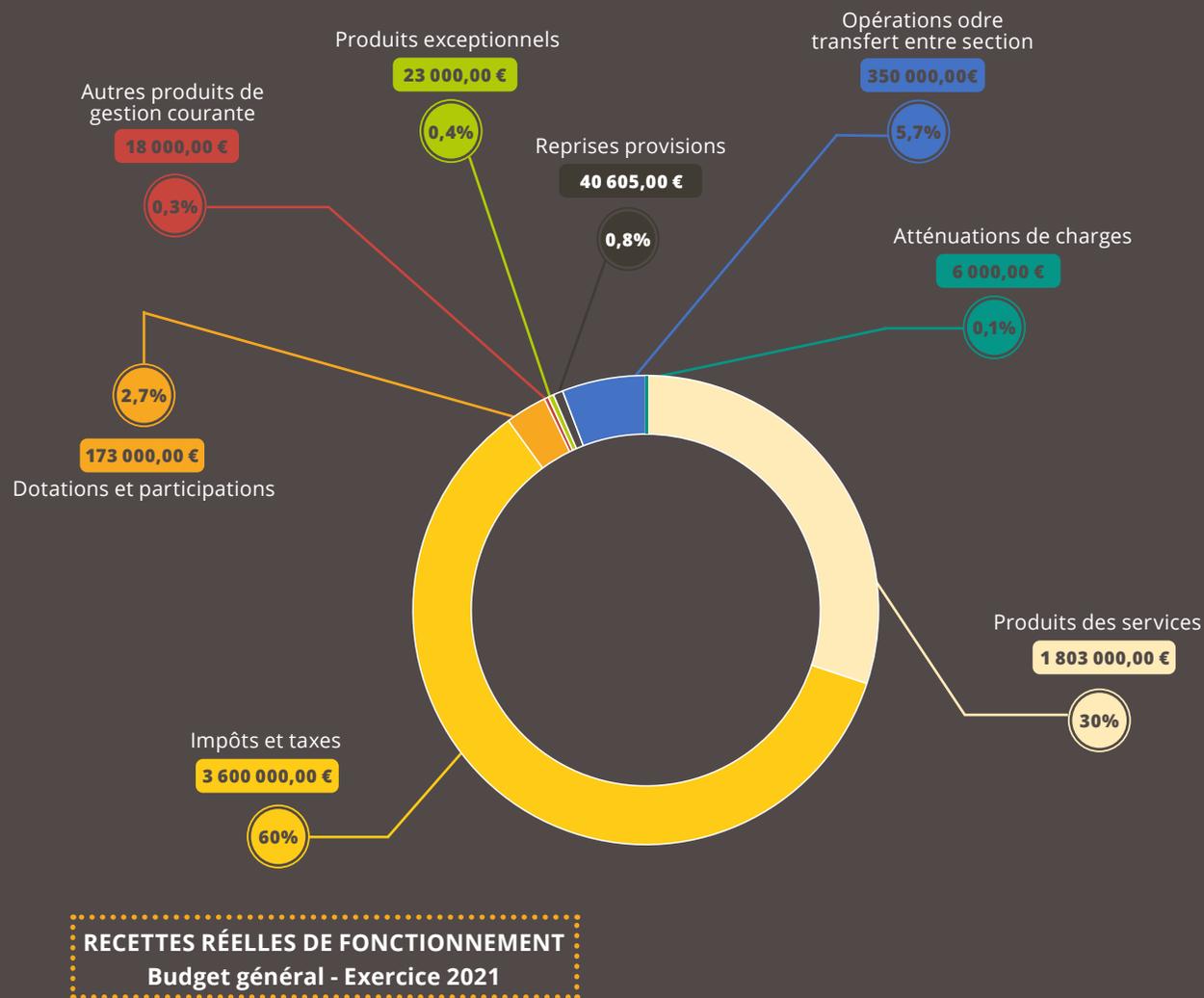
LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2021



Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement du syndicat se sont élevées à **7 079 863,58 €** pour l'exercice 2021.

- **Un reversement de 1 500 000,00 €** aux membres du Syndicat (reversement TCFE aux communes urbaines et reversement terme E) constitue 21% du total des dépenses.
- **Les charges de personnel** représentent 17% des dépenses pour un montant total de 1 225 163,00 €.
- **Les charges à caractère général** s'établissent à 202 000,00 € pour cet exercice, soit 3% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit principalement des charges courantes de la structure. Elles sont en baisse par rapport à 2020.
- **Les autres charges de gestion courante** (chapitre 65) comprennent les rémunérations des élus, les subventions versées par le Syndicat, etc. et s'élèvent à 245 000,00 € soit 3% des dépenses.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
Budget général - Exercice 2021



Concernant les recettes de fonctionnement, elles s'établissent à 6 013 605,00 € pour l'exercice 2021.

- **La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)** représente à elle seule 60 % des recettes de fonctionnement du Syndicat pour un montant de 3 600 000,00 €. Ce montant est brut (moins le reversement aux communes urbaines). Elle repose sur les quantités consommées d'électricité par les usagers avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure (€/MWh). Elle s'établit par rapport à un barème :
 - 0,78 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles et consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance ≤ 36 kVa ;
 - 0,26 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance > 36 kVa et ≤ 250 kVa.

Sur ce barème, s'applique un coefficient multiplicateur égal à 8.

- **Les redevances** versées par les concessionnaires au titre de l'électricité (R1+R2) constituent le 2ème poste de recettes : 1 803 000,00€ (soit 30% du total des recettes de fonctionnement)
- Enfin **les dotations et subventions** s'établissent à 173 000,00 € pour 2021. Il s'agit des cotisations des communes et autres dotations et produits. La contribution annuelle des Communes est de 1 € / habitant pour l'adhésion au syndicat.

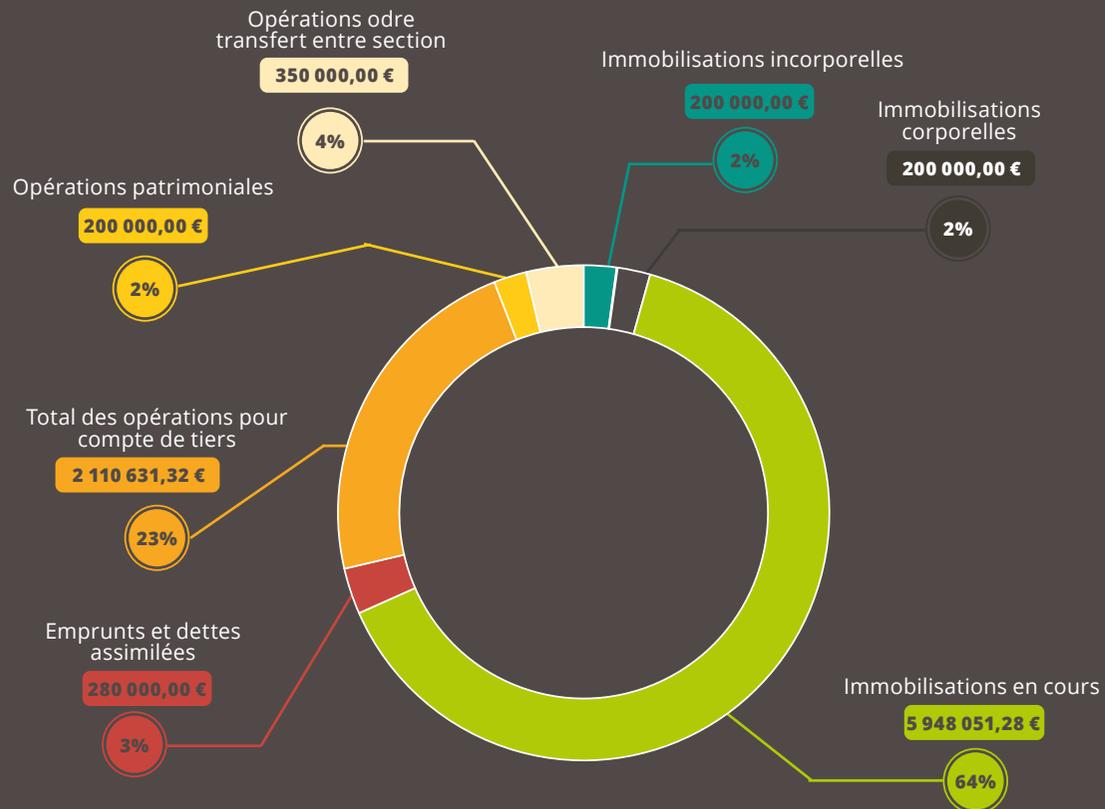
BUDGET IRVE :

Le syndicat a dépensé **306 442 €** concernant les installations de recharge des véhicules électriques en 2021 : **190 000 €** en investissement et **116 442 €** en fonctionnement. En parallèle, le syndicat a encaissé **365 894,18 €** de recettes, avec respectivement **80 039,33 €** en investissement et **285 854,85 €** en fonctionnement.

LES DÉPENSES ET RECETTES EN FONCTIONNEMENT

- Les dépenses : charges à caractère général : 116 442,00 € (soit 100% des dépenses de fonctionnement)
- Les recettes : vente de produits : 5 000€ (soit 1%), participation des communes : 28 500€ (soit 8%) et produits exceptionnels : 175 840,05 (soit 50%)

LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2021



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
Budget général - Exercice 2021

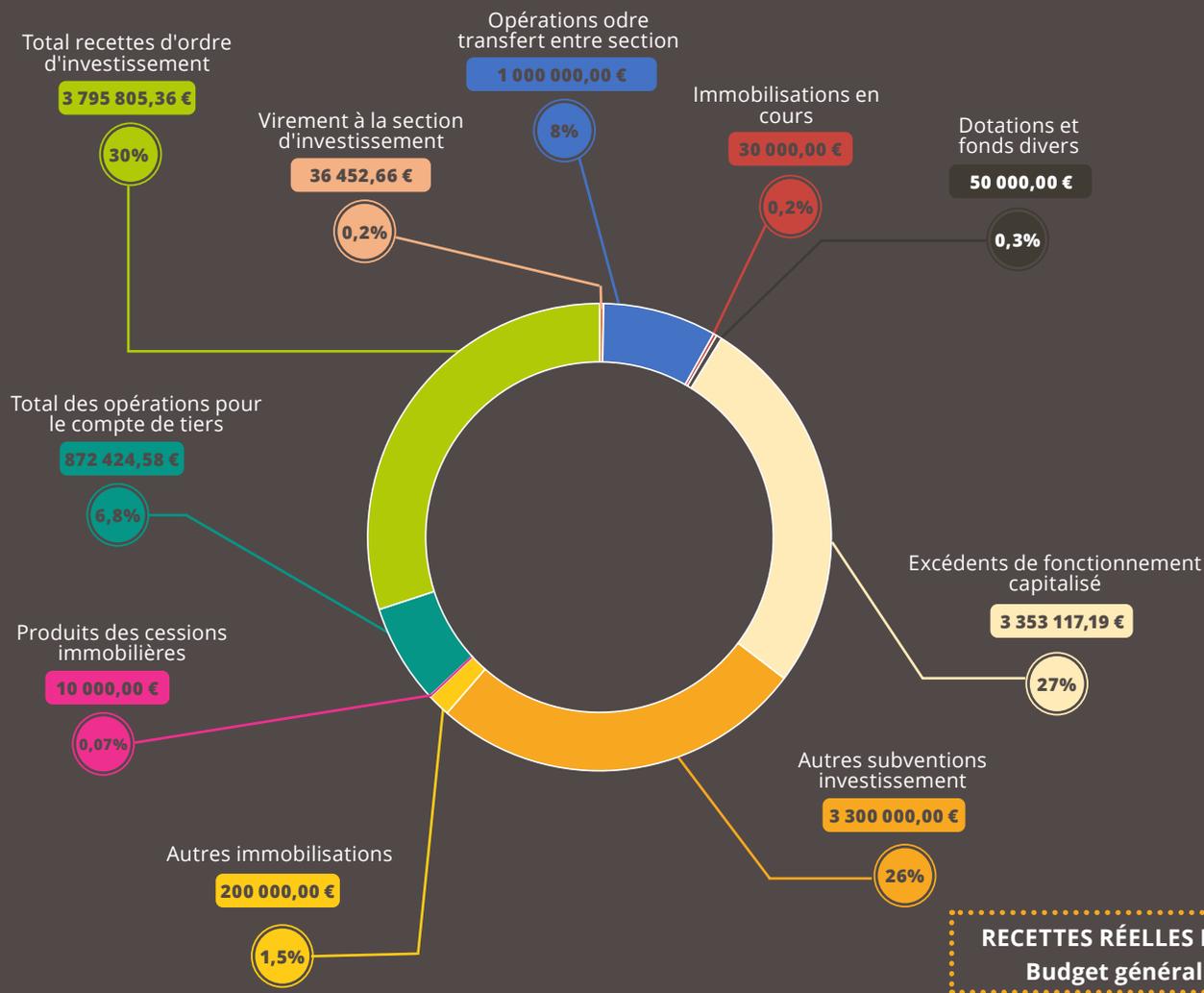
En 2021, le Syndicat a dépensé 9 294 682,60 € au titre de ses politiques d'investissement à l'échelle des Alpes-de-Haute-Provence.

- Sur ce montant, 6 148 051,28 € ont été consacrés aux études et travaux d'électrification soit 66 % des dépenses d'investissement du Syndicat (montant regroupant les immobilisations en cours et les immobilisations incorporelles). Un volume d'investissement en électrification rurale en hausse par rapport à 2020 (5,5M €).
- Les études et travaux d'Éclairage Public et Télécommunications effectués sous maîtrise d'ouvrage déléguée (total des opérations pour compte de tiers) s'établissent à 2 110 631,32 € soit 23% des dépenses d'investissement. Un mouvement qui ne cesse d'augmenter en 2021 (+ 265% par rapport à 2020).
- Par ailleurs, les immobilisations corporelles (dépenses d'équipement du Syndicat : mobilier, véhicules) s'élèvent à 200 000 € soit 2%.
- Enfin les subventions d'investissement (dette – remboursement du Capital) représentent 3% des dépenses soit 280 000,00 €.

BUDGET IRVE :

LES DÉPENSES ET RECETTES EN INVESTISSEMENT

- Les dépenses : les dépenses d'installation de bornes IRVE : 190 000,00€ (100%)
- Les recettes : les subventions en investissement : 80 039,33€ (soit 100%)



Concernant les recettes d'investissement, elles s'établissent à 12 647 799,79 € pour l'exercice 2021.

- Les subventions en investissement comprennent les subventions du FACE et du Département pour un montant de 3 300 000,00 € soit 26% des recettes d'investissement du Syndicat.
- Le chapitre budgétaire 45 « Total des opérations pour le compte de tiers » retrace les recettes liées à l'enfouissement des réseaux de télécommunications et Eclairage Public (appels de fonds auprès des Communes) : le montant s'établit à 872 424,58 € en 2021.
- Le remboursement de la TVA sur les travaux s'élève 200 000,00 € (soit 1,6%).
- Enfin les excédents de fonctionnement capitalisé représentent 27% des recettes d'investissement pour un montant de 3 353 117,19 €.
- Pour conclure, les recettes d'investissement sont en forte hausse par rapport à 2020 (12 647 799,79 € contre 7 577 432,06 € en 2020).

TOTAL DÉPENSES

16 680 988,18 €

Total des dépenses 2021 tout budget confondu (investissement et fonctionnement).

TOTAL RECETTES

19 027 298,97 €

Total des recettes 2021 tout budget confondu (investissement et fonctionnement).

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

.....

LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ



LA COMMUNICATION



SITE INTERNET



Avec l'arrivée de notre chargée de communication fin 2021, nous travaillons actuellement sur une refonte du site internet afin d'apporter plusieurs axes d'améliorations. En moyenne, nous comptabilisons 3 700 visites mensuelles sur le site internet.



RÉSEAUX SOCIAUX



Présent sur Facebook depuis fin 2021, le SDE04 développe sa notoriété à travers ce réseau social. Ce média est utilisé pour diffuser des actualités en temps réel et échanger avec les acteurs qui constituent l'environnement du SDE04.

 @SYNDICATDENERGIE04



PLAQUETTES D'INFORMATIONS



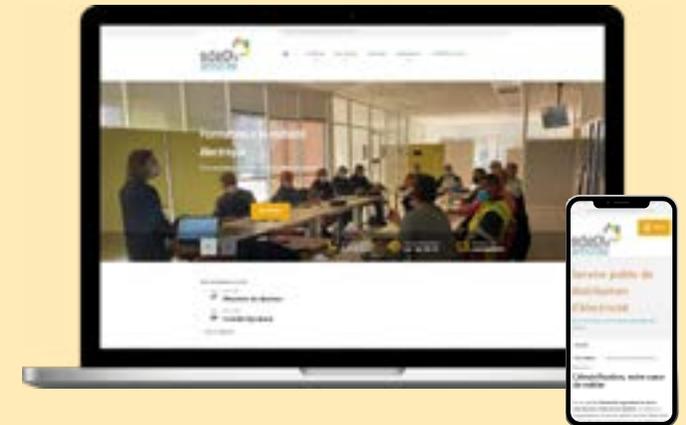
Afin de mieux comprendre chaque activité dans lesquelles le SDE04 est engagé, différents supports sont disponibles en téléchargement sur notre site internet www.sde04.fr rubrique médiathèque > documents. Vous trouverez des plaquettes sur l'accompagnement photovoltaïque, les réseaux de chaleur et de froid par des énergies renouvelables ainsi que les rapports d'activité.



EVÈNEMENTIEL



En 2020 et 2021, les conditions sanitaires n'ont pas été favorables à l'organisation d'évènements. Le SDE04 a tout de même pris part à de nombreux évènements digitaux.



SYNDICAT D'ÉNERGIE 04



.....



04 92 32 32 32



www.sde04.fr
contact@sde04.fr



@SYNDICATDENERGIE04



5 avenue Bad Mergentheim,
04000 Digne-les-Bains